

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

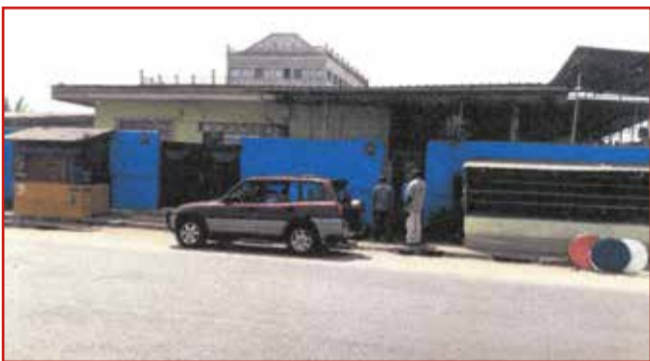
N° 4209 du Vendredi 22 Décembre 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**ASSEMBLEE NATIONALE: SEANCE
DES QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT**

Diplomatie: neutralité entre la RDC et le Rwanda (P.3)

INSERTION

Vente à la suite d'une saisie bancaire



(P.2)

LA JUSTICE AU CONGO: BILAN GLOBAL SOIXANTENAIRE

Un éclairage des coauteurs

(P.20)

EDITORIAL

Bénédiction. Pas mariage !

PRIX DECOUVERTES RFI 2023

La rappeuse congolaise Jessy B, lauréate



(P.17)

COMMERCE

Inauguration de Brazza Mall à Mpila (Brazzaville)



DIOCESE DE KINKALA

Mgr Ildevert Mouanga lance le centenaire de la paroisse de Kibouendé



*L'église
Saint Philippe
de Kibouendé
qui attend d'être
reconstruite*

(P.11)

CANAL+

OFFREZ-VOUS LE MEILLEUR

LE DECODEUR HD
1 000 FCFA TTC*
~~5 000 FCFA TTC~~

REABONNEZ-VOUS
30 JOURS OFFERTS
A TOUT CANAL+

SAISIE IMMOBILIERE

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

A LA SUITE D'UNE SAISIE BANCAIRE

INSERTION LEGALE

Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences à 09heures. L'adjudication aura lieu le samedi 13 janvier 2024 à 09heures.

Fait savoir à tous ceux à qui, il appartiendra :

D'un Acte Notarié revêtu de la formule exécutoire sous le répertoire n°045 portant Convention de Crédit avec Cautionnement Hypothécaire, conclue entre LCB Bank Groupe BMCE Bank et la société EMERAUDE, en date à Brazzaville du 25 novembre 2015, en l'Office Notarial de **Maître Brice Gervais MOULOUDOU,**



Notaire, Titulaire d'un Office domicilié en l'Etude de **Maître GOUARI NYANGUI Bibiche Audrey,** sise à Brazzaville, 143, Avenue du Général De Gaulle, Centre-ville, Arrondissement n°3 Poto-Poto, Tel : +242 05.548.65.12 / 06.654.48.05, Email : mouloundou-brice@yahoo.fr, République du Congo ;

Et par la suite d'un commandement de **Maître Judicial SAHT COMPAT,** Huissier de Justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, en date du 30 mai 2023, enregistré, publié et inscrit au bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire en date du 29 août 2023 ;

Et à la requête, poursuite et diligence de **LCB Bank, BANKOAFRICA,** Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de 14.340.000.000 F.CFA, immatriculée au RCCM sous le n°CG-01-2004-B14-0003 (ancien n°06-B-58), NIU : M22000000170649Q (ancien : M2005110000294157), Agrément 2936/MEFB-CAB 01/04/2004, CNEF 3-0010/EC/2022, dont le siège social est sis, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, Congo, BP : 2889, République du Congo, Tel : (00242) 06.700.48.48 / 05.717.11.11, Email : contact@lcb-bank.com, site WEB : www.lcb-bank.com, représentée par son Administrateur Directeur Général, en la personne de **Monsieur MAMADOU Igor Diarra,** demeurant et domicilié ès qualité au siège de ladite société, créancière saisissante ;

Ayant pour Conseil **Maître Roldia Yvon Placide MALONGA,** Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87,



Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

En présence :

- **De la Société EMERAUDE,** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au Capital d'Un Million (1.000.000) F.CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le n°CG/BZV/15 B 6162, dont le siège social est sis à Brazzaville,

89bis, Rue Franceville, Arrondissement n°IV MOUNGALI, représentée par son gérant statutaire, en la personne de Monsieur **BANGANA BETOU,** demeurant et domicilié ès qualité au siège de ladite société, débitrice principale ;

- **De Madame MALANDA Marcelline,** de nationalité Congolaise, née le 09 février 1966, à Brazzaville, demeurant et domiciliée au quartier TCHIMBAMBA Aviation, Rue MOUANDZA MOUKENI, parcelle non numérotée (en entrant par la rue des Tourterelles), vers la direction de la Gendarmerie Aéroportuaire, Arrondissement n°I, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo, prise en sa qualité de caution hypothécaire de la **société EMERAUDE ;** Il sera, le samedi 13 janvier 2024, à 09heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

La propriété dont s'agit est située à Pointe-Noire, quartier Saint-Pierre, dans l'Arrondissement n°I, Emery Patrice LUMUMBA, cadastrée parcelle n°14, section L, bloc 64, d'une superficie de 432,05m², objet du Titre Foncier n°12917.

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix : 100.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes ;

Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au Greffe civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.

Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'imputera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Conditions de vente :

-Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ;

-Vente strictement au comptant.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 05 décembre 2023

Maître Roldia MALONGA
(Avocat poursuivant)

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 05 décembre 2023

Maître Roldia MALONGA
(Avocat poursuivant)

ASSEMBLÉE NATIONALE: SÉANCE DES QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT

Diplomatie: neutralité entre la RDC et le Rwanda

Une séance de questions orales avec débats au Gouvernement s'est tenue à l'Assemblée nationale lundi 18 décembre 2023, dans le cadre de la deuxième session budgétaire de la quinzième législature. Elle était consacrée, essentiellement, aux questions des relations bilatérales entre les deux Congo, les érosions dans la partie nord de Brazzaville, la situation sociale des agents de la SOPECO qui cumulent 35 mois de salaires impayés, etc. C'était sous la direction de son président, Isidore Mvouba. Le Gouvernement était conduit par le Premier ministre, Anatole Colinet Makosso.

Les préoccupations

Les débats n'ont pas été pointus. C'était, comme qui dirait, le moment de faire rendre gorge au Gouvernement. Pascal Tsaty-Mabiala (chef de file de l'opposition) a voulu savoir la nature actuelle des relations que le Congo entretient avec la RDC et quelle est sa position dans le conflit qui oppose ce pays au Rwanda.

Le député Ulrich Ngoma Mboukou (PCT) a, quant à lui, interpellé la ministre de l'Enseignement supérieur sur les difficultés de délivrance des relevés des notes et des diplômes à l'Université Marien Ngouabi.

Le député Exaucé Ibam (PCT) a manifesté son indignation quant au manque d'attention porté sur le glissement des terrains dans les quartiers de Massengo, Congo-Chine, Domaine, Jacques Opango, Makabandilou, Nkombo, Trois poteaux, ainsi que le chômage des jeunes.

Sylvain MBemba (UDH-Yuki) a abordé la question de la situation sociale des 222 agents de la SOPECO qui cumulent 35 mois de salaires impayés.

Enfonçant le clou, Patrick Gandzia (PCT) a dénoncé l'arrêt des travaux de la route Enyellé-Bouanila-Dongou...

Les Réponses

Dans ses réponses, le Premier ministre a commencé par rappeler que la RDC est le grand voisin et partenaire stratégique économique de la République du Congo.

Pour lui, «le conflit entre la RDC et le Rwanda, deux pays avec lesquels le Congo développe les relations d'amitié et de coopération très fortes ne saurait remettre en question les liens séculaires que nous avons avec ses deux pays frères».

Et d'ajouter: «Prendre position pour l'un ou l'autre protagoniste dans le conflit qui les oppose reviendrait à remettre en cause la diplomatie d'équilibre et les efforts qui sont menés pour accompagner le dialogue sous régional et la diplomatie internationale. Cette position de neutralité positive a des avantages certes. Elle nous permet de maintenir un dialogue actif à la fois avec la RDC et le Rwanda pour faire avancer la grande cause de la paix».

S'agissant du phénomène des érosions hybrides dans les plus grandes villes du pays où l'action des eaux de ruissellement déstabilise les masses entières de sols, le Premier ministre pense que cela s'explique

aussi en partie par une forte occupation anarchique du terrain par les populations.

Il a indiqué que la loi de finances 2023 a prévu l'inscription d'un milliard 800 millions de francs CFA pour le traitement des érosions et glissements de terrains. Elle prévoit au titre du budget 2024 une inscription de 2 milliards 500 millions de francs CFA. «Ces allocations s'avèrent très maigres au regard de l'ampleur des travaux à réaliser. A titre d'illustration, les travaux de traitement des érosions de Kombo s'élèvent à 18 milliards 105 millions FCFA; de Mfilou 32 milliards 888 millions de FCFA, et du lycée scientifique 29 milliards 105 millions de francs Cfa», a-t-il déclaré, tout en annonçant la mise en place d'un comité interministériel de lutte contre les érosions.

A cette question des érosions, le Gouvernement avait indiqué en 2017 qu'il fallait trouver 20 milliards pour y faire face. «On n'a pas pu les avoir. Dans l'entre-temps, d'autres érosions se sont ajoutées. Ce qu'on peut faire maintenant, c'est d'intervenir pour arrêter ou bloquer là où c'est grave. Pour cela, il faut de la ressource sûre et mobilisable, même préalable. Qu'est-ce qu'il faut faire, il faut réfléchir», répondait en son temps Clément Mouamba.

Sur l'abandon des travaux de la route Enyellé-Bouanila-Dongou, le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya a justifié cette situation par les difficultés de paiement et de ressourcement du fonds routier.



Isidore Mvouba



Anatole Collinet Makosso

De son côté, le ministre Gilbert Mokoki a annoncé la mise en service de l'imagerie médicale, l'IRM et le scanner au CHU-B. En matière de ressources humaines, il a indiqué que le pays compte actuellement 11.967 personnels de santé dont 8177 personnels intervenants dans la chaîne restreinte. Parmi lesquels 1216 médecins et 868 sage-femmes.

S'expliquant sur les difficultés d'obtention des relevés des notes et des diplômes à l'Université Marien Ngouabi, la ministre Delphine Emmanuelle pense que les conditions de délivrance de ces pièces subissent l'influence de l'augmentation exponentielle du nombre d'étudiants qui produit un impact sur les conditions de leur délivrance et prolonge le délai de traite-

ment au service de la scolarité.

Interpellé sur la situation sociale des agents de la SOPECO, le ministre Juste Léon Ibombo a répondu que celle-ci remonte aux tares de sa création, mais aussi à l'imputation du centre des chèques postaux au profit du ministère des Finances, auxquels s'est ajouté un nouvel environnement technologique, économiquement libéral, peu contraignant chez les clients.

Il a annoncé quelques mesures de modernisation de la SOPECO. «Un comité de direction extraordinaire est convoqué le 22 décembre par son président», a précisé le ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Bénédiction. Pas mariage !

La décision de la congrégation pour la Doctrine de la Foi annoncée lundi soir au Vatican n'apporte pas de nouveauté dans la doctrine catholique. Certes, désormais, les personnes de même sexe, hommes ou femmes, sont autorisées à recevoir une bénédiction. Mais cette décision, pour «révolutionnaire» qu'elle semble aujourd'hui aux yeux des commentateurs, n'est pas nouvelle.

Les homosexuels restent dans un état de péché, rappelle le Vatican. La bénédiction qui leur est concédée aujourd'hui n'est pas nuptiale, en Eglise. Au contraire, elle devra avoir lieu hors de l'Eglise, «hors liturgie», et ne pas ressembler à un sacrement de leur état ou, pire, à une absolution de leur situation pécheresse d'homosexuels.

Il reste que pour beaucoup, surtout en Afrique, la nuance que cette décision introduit est purement sémantique. Lorsque nous recevons la bénédiction en Eglise, elle ne s'impartit pas aux seuls vertueux et aux pieux, font remarquer les objecteurs de la décision du Vatican. Tous, tant que nous sommes, nous sommes fils de Dieu et notre état de péché n'ajoute pas un accélérateur à la miséricorde divine.

«Il est possible de bénir les couples en situation irrégulière et les couples de même sexe, sous une forme qui ne doit pas être fixée rituellement par les autorités ecclésiales, afin de ne pas créer de confusion avec la bénédiction propre au sacrement du mariage», précise le Vatican. La décision qui vient d'être prise réaffirme que l'homosexualité reste un péché, et qu'un mariage entre personnes de mêmes sexes est interdit chez les catholiques. Le mariage reste un sacrement engageant un couple formé par un homme et une femme. Point.

L'émotion suscitée chez les catholiques et les non-catholiques, en Afrique surtout, par la décision de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, est à la fois révélatrice de l'attente du monde pour une société de repères, qui reste ancrée dans la tradition biblique et une incitation à nous rendre solidaires dans la foi reçue, acquise et inculquée. Des mots ? C'est à nous de les traduire en réalités de nos sociétés.

Albert S. MIANZOUKOUTA

AFFAIRE ADBOUL MADJID TRAORE

Le syndicat national des pharmaciens menace de lancer un mouvement de grève générale

Pour le Syndicat national des pharmaciens du Congo, réuni en assemblée générale le 14 décembre dernier à l'hôtel Saphir, l'arrêt n°019 de la chambre administrative de la Cour suprême, statuant à son audience publique du 16 novembre 2023, pour vider son délibéré du 27 octobre 2017 sur les requêtes formulées le 12 octobre 2023 par M. Abdoul Madjid Traoré, semble un coup de massue porté à l'Ordre national des pharmaciens. Faute d'un règlement définitif du contentieux, il se réserve le droit de lancer un mouvement de grève sur toute l'étendue du territoire national.

Le syndicat estime que l'arrêt de la Cour suprême ne donne aucun droit à M. Abdoul Madjid Traoré d'ouvrir une officine pharmaceutique dans la mesure où ce dernier est en porte à faux avec l'article 29 de la loi 012/92 du 29 avril 1992 qui dispose: «Aucun pharmacien ne peut prétendre exercer son art en République du Congo s'il n'est inscrit à l'un des tableaux de l'ordre

national des pharmaciens du Congo».

Or, M. Abdoul Madjid Traoré n'est pas inscrit à l'un des tableaux de l'Ordre national des pharmaciens du Congo. Le syndicat national des pharmaciens a attiré l'attention de l'opinion nationale et internationale sur «les conséquences fâcheuses qui pourraient découler de cette situation qui mettrait à mal la santé pub-



Les membres du bureau du SYNAPHAC

lique».

En effet, la chambre administrative de la Cour suprême venait d'annuler l'arrêté n°10732 du 05 septembre 2023 du ministre de Santé annulant définitivement l'autorisation d'ouverture d'une officine

pharmaceutique octroyée en «violation des textes en vigueur en 2017 à M. Abdoul Madjid Traoré».

Il a, au cours de cette assemblée générale, demandé aux autorités de rétablir cet arrêté du ministre de la Santé et

d'annuler purement et simplement l'ordonnance du juge des référés près du Tribunal de Grande de Brazzaville imposant «le paiement des astreintes injustifiées en faveur de M. Abdoul Madjid Traoré s'élevant 250.000 FCFA par jour pour l'ordre national des pharmaciens du Congo depuis 3 ans et 500.000 FCFA par jour pour chacun des trots grossistes répartiteurs depuis 2 ans».

Le syndicat national des pharmaciens dit compter sur le sens de responsabilité des autorités pour le règlement définitif de ce contentieux vieux de plus de 15 ans, «en vue de la préservation de la paix sociale».

Faute de quoi, il se réserve le droit de lancer un mouvement de grève sur toute l'étendue du territoire national.

Cyr Armel YABBAT-NGO

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki : le pari de la reprise

Formation de l'opposition, l'Union des démocrates et humanistes (UDH-Yuki) devait reprendre à partir du 20 décembre son congrès extraordinaire des 10 et 11 juillet derniers au Palais des congrès pour désigner son président. Mais les discussions avaient tourné court: le congrès avait été suspendu.

Guy Brice Parfait Kolélas, son président-fondateur, est décédé en mars 2021, au lendemain de la présidentielle. Placé sous le thème: «Dans l'unité et la cohésion, l'UDH-YUKI en marche», les 748 congressistes venus des différents départements sous la conduite de Pascal Ngouanou, premier vice-Président du parti, n'avaient pas pu accorder leurs violons. Le point d'achoppement lors de ce congrès a porté sur l'élection du président de l'UDH-Yuki. Le président du présidium ayant annoncé que six candidats seulement sur les neuf inscrits avaient été retenus, les trois autres, selon lui, ne remplissant pas les conditions d'éligibilité définies par les textes fondamentaux du parti. Cette annonce a suscité instantanément une levée de bouclier car les congressistes savaient que le bureau politique n'a jamais examiné en réunion un seul dossier de candidature pour justifier une quelconque invalidation. Dans la salle, l'ambiance était très électrique. Au cours des travaux, une dissension a éclaté à cause de l'éviction de trois candidats sur les neuf en lice, pour briguer la présidence du parti, au motif qu'ils ne remplissaient pas les critères

fondamentaux. Parmi ces critères, avoir au moins quatre ans de vie active dans les rangs du parti; avoir une connaissance approfondie du fonctionnement et de l'idéologie du parti; avoir une expérience politique effective; faire preuve d'une compétence avérée; être à jour de ses cotisations statutaires. Or, parmi les candidats, il y avait ceux qui n'avaient jamais milité au parti. Pour Cyr Rodrigue Mayanda, secrétaire général et candidat en lice, il y a certaines forces qui veulent leur imposer des candidats contre le gré du parti, «ce parti n'acceptera pas un diktat de l'extérieur», avait-il déclaré. Une partie de la plénière, par contre, voulait la participation des neuf candidats déclarés. Seul le congrès pouvant prononcer l'exclusion d'un candidat. Or la note qui exclut les trois candidats n'était pas issue du congrès. D'après un congressiste, il existerait un conflit d'intérêt: «Le bureau politique n'est pas légitime devant le congrès. En son sein, il y a des candidats qui se sont retrouvés pour invalider la candidature des autres candidats», avait-il indiqué. Les émotions et la passion ont pris le dessus sur la raison. Le



Les membres du présidium du congrès annulé

congrès a été suspendu et reporté sine die. Depuis la mort de Guy-Brice Parfait Kolélas, de fortes dissensions internes secouent ce parti ces deux dernières années. Faute d'unité et de cohésion, l'UDH-Yuki venait de rater le rendez-vous de se trouver un nouveau leader et prouver aux yeux de tous que le parti est sur la voie de l'assainissement. Ses nombreux militants et sympathisants qui fondaient leurs espoirs sur ce congrès étaient déçus. Dans une conférence de presse organisée le 21 septembre dernier à leur siège à Makélékélé, Pascal Ngouanou a dénoncé le complot permanent ourdi contre son parti, visant à le déstabiliser et à le faire disparaître du paysage politique congolais. «La seule préoccupation qui nous anime en ce moment demeure la création des conditions nécessaires et suffisantes pour la reprise des travaux du congrès dans l'unité, la sérénité et la paix», a-t-il précisé.

Dans cette optique, il a dénoncé toutes les initiatives isolées organisées par certains candidats instrumentalisant les militants et sympathisants. «Jamais la reprise du congrès ne partira de la rue», avait-il averti. Il a rappelé aux militants et sympathisants, qu'en dépit de toute désinformation orchestrée par certains responsables, le bureau politique reste et demeure l'organe supérieur de décision du parti, jusqu'à la mise en place des nouveaux organes du parti. Pascal Ngouanou a rassuré: «Il n'y aura jamais de congrès parallèle à l'UDH-Yuki, contrairement aux fake news lancés par les adversaires du parti et des fossoyeurs de la République. La commission d'organisation du congrès consensuellement mise en place par le bureau politique avec l'assistance de la facilitation, organisera la reprise des travaux du congrès».

Cyr Armel YABBAT-NGO

FISCALITE

Intensifier la lutte contre l'évasion

Dans le cadre de la Quinzaine des droits humains tenue à Brazzaville du 21 novembre au 10 décembre 2023 par l'ambassade de l'Union européenne au Congo, le Conseil de concertation des Ong de développement (CCOD), avec l'appui financier de l'Union européenne, a organisé, le 9 décembre 2023, une causerie-débat sous le thème «L'évasion fiscale, comprendre pour intensifier la lutte», à travers son projet de renforcement des capacités institutionnelle et opérationnelle des ONG membres du CCOD et d'autres réseaux d'organisations de la société civile (PECAP-CONGO).

La causerie-débat a été ouverte et close par Jean Félix Batantou Oumba, président du CCOD, en présence de Marcel Loumouamou, coordonnateur du projet. Le thème a été développé par deux experts, Hyacinthe Defoudoux et Mme Andréa Mayambou, tous deux du groupe d'étude et de réalisation technico-économique. Ils ont été édifiés sur les objectifs pour comprendre et maîtriser la notion de l'évasion fiscale et connaître les différentes manifestations de ce phénomène, afin d'aboutir à une proposition des mesures consistant à lutter contre l'évasion fiscale. Sur la base des débats, les participants ont réalisé que le phénomène de l'évasion

fiscale est devenu un drame tendant vers l'étranglement du tissu économique national. Son impact touche les différentes communautés et les populations locales, qui conduisent à d'autres pratiques illicites, comme les atteintes à l'environnement ou aux droits humains. Le constat qui se dégage montre que l'effectivité des mesures prises par les pouvoirs publics pour atténuer ou éradiquer le phénomène est toujours attendue. L'absence des poursuites judiciaires pour des faits d'évasion fiscale, malgré l'arsenal juridique dont dispose le Congo, contribue à perpétuer les pratiques illicites. La lutte contre l'évasion fiscale exige une bonne compréhension de la notion et du



Causerie débat Les organisateurs, les conférenciers et les participants à la fin du débat

phénomène évasion fiscale. Au Congo, l'évasion fiscale prive l'Etat de ses recettes pour accomplir ses missions régaliennes. Ainsi, les citoyens n'ont plus de services essentiels de qualité tels que l'éducation et la santé. Ce phénomène engendre l'affaiblissement de l'état de droit et augmente le taux de pauvreté. A la fin des échanges, le consultant Hyacinthe Defoudoux a illustré quelques conséquences de l'évasion fiscale sur le budget de l'Etat. «L'évasion fiscale a des conséquences sur les recettes budgétaires, dans ce sens

que cela réduit le niveau des recettes budgétaires. S'il y a baisse, cela veut dire que la disponibilité des ressources que doit utiliser l'Etat doit aussi baisser. Le niveau des investissements devient également faible dans les secteurs de l'éducation et la santé...». Jean Félix Batantou Oumba, a conclu: «Nous commençons à comprendre l'évasion fiscale. Il y a nécessité de faire une étude sur le manque à gagner de cette évasion fiscale ou de la fraude. Les conséquences sont palpables dans le domaine social et dans le domaine économique».

Philippe BANZ

SANTE

Fournir les soins et services de santé aux populations

Dolisie, capitale du département du Niari, a abrité du 15 au 20 décembre dernier, l'atelier de la Revue des Plans de travail annuels budgétaires 2023 et planification 2024 des structures du ministère de la Santé et de la population, sous le thème: «Un système de santé résilient qui fournit les soins et services de santé à l'ensemble de la population de manière équitable». La cérémonie d'ouverture a été patronnée par ministre Gilbert Mokoki, de la Santé et de la population, en présence de secrétaire général de la préfecture du Niari.

Cette rencontre a réuni les délégués venus des différentes formations sanitaires du pays, les directeurs départementaux et les représentants des organismes du système des Nations-Unies tels que: le FNUAP, l'OMS, le PNUD et la Banque mondiale. L'objectif était d'examiner les forces et les faiblesses qui minent le fonctionnement des hôpitaux, les politiques sanitaires et la question du personnel. En retour, les gestionnaires de formations sanitaires devront recevoir les orientations pour le bon fonctionnement des



Gilbert Mokoki



Photo de famille

hôpitaux et pour atteindre l'objectif Santé pour tous. Dans son allocution, le représentant de l'OMS a réaffirmé, au nom de tous les partenaires techniques et financiers, leur volonté d'accompagner le Congo. Plusieurs thèmes ont été développés au cours de cet atelier: «Bilan de la mise en œuvre des PTAB 2023», «analyse des forces et faiblesses et leçons tirées de la mise en œuvre des PTAB», «Planification».

KAUD

IN MEMORIAM

NGUELELE Henriette
26 décembre 2014 – 26 décembre 2023

9 ans déjà, 9 de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire.

9 ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui, sur la terre des hommes, maman NGUELELE Henriette, commue sous le nom de Aponianga Okandzé. En cette date triste le couple Ibara Fulbert et famille, les enfants, petits et arrière-petits enfants prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Qu'elle repose en paix et que la terre lui soit légère.



La famille Ibara Fulbert

PARLEMENT

Le budget de l'Etat 2024 adopté avec amendements

Il est arrêté en recettes à la somme de deux mille six cent cinq milliards sept cent millions (2 605.700.000) de francs CFA et en dépenses à deux mille soixante-neuf milliards six cent cinquante un million (2 069 651.000) de francs CFA. Le budget adopté par les deux Chambres du Parlement dégage un excédent budgétaire de cinq cent trente-six milliards quarante-neuf millions (536 049.000.000) de francs CFA, destiné à financer une partie du déficit de trésorerie.



Ludovic Ngatsé

L'exercice 2024 consacre le passage du budget des moyens au budget programme à travers l'échantillon de six ministères pilotes. Les grandes orientations de ce budget sont alignées sur les objectifs du PND 2022-2026 et du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. L'objectif global de la politique budgétaire consiste à ramener le socle primaire hors pétrole à des niveaux susceptibles de générer des marges budgétaires suffisantes pour le financement de l'économie. Elle s'appuiera sur la maximisation des recettes internes hors pétrole, la rationalisation des dépenses non prioritaires et une meilleure allocation des autres dépenses. Les orientations prioritaires visent à rééquilibrer les finances publiques avec un objectif opérationnel de ramener le solde primaire hors pétrole et mines à -8,1% du PIB, permettant de

générer des marges budgétaires adéquates pour: consolider la croissance économique en mettant l'accent sur l'investissement productif et la préservation des dépenses sociales; réduire les fragilités liées à la gestion budgétaire, y compris l'endiguement des vulnérabilités liées au portefeuille de la dette publique, renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources internes, hors pétrole, et permettre ainsi la réactivation du compte de stabilisation des recettes pétrolières; renforcer la résilience de l'économie face aux fluctuations conjoncturelles. La production pétrolière prévue pour 2024 est de 107,755 millions de barils pour le prix d'un baril du brut Congo à 75 dollars et un dollar qui se change à 590 francs Cfa. La part du Congo représenterait un taux de partage qui se situe à 29,9%. Il est retenu une production commercialisable du gaz évaluée à

1.827.860.000 sm3. Les consommations de la Centrale électrique du Congo et celle de la Centrale électrique de Djéno ainsi que les exportations du gaz naturel liquéfié seront projetées respectivement à 929,1 millions; 65,7 millions et 836,06 millions standards mètres cubes, avec des taux de partage de production (part Etat) de 6,2% avec la centrale électrique du Congo; de 100% avec la Centrale électrique de Djéno et de 10% pour le gaz naturel liquéfié, produit entièrement destiné à l'exportation. Il est inscrit dans ce projet de loi, une production commercialisable gazière valo-

risée à 29,3 milliards de F.Cfa. Les deux Chambres du Parlement ont adopté ce budget à l'unanimité et avec amendements. Il est arrêté en recettes, à la somme de deux mille six cent cinq milliards sept cent millions (2 605.700.000 de francs CFA), en dépenses, à la somme de deux mille soixante-neuf milliards six cent cinquante un million (2 069 651.000 de francs CFA). Ce budget dégage un excédent budgétaire de cinq cent trente-six milliards quarante-neuf millions (536 049 de francs CFA), destiné à financer une partie du déficit de trésorerie qui s'élève à mille cent soixante-quatorze milliards quarante-neuf millions (1 174 049 de francs CFA) qui sera financé selon les modalités ci-après: affectation du solde budgétaire (536 049 000 000 FCFA); financements intérieurs et extérieurs (638.000.000.000 FCFA). A noter que la loi de finances 2024 a institué le Fonds national de l'entretien routier, destiné au financement des activités d'entretien des infrastructures et des routes; la création d'un Fonds de concours intitulé: «Programmes des réformes axées sur les résultats», financé par la Banque mondiale pour la couverture des actions de réformes organisationnelles et financières en cours dans le domaine des finances publiques; l'opérationnalisation du Fonds d'appui au service postal, créé par la loi n°10-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du secteur des postes, pour la couverture des zones et localités non couvertes par le service postal; l'institution d'un comité de suivi et d'évaluation des recettes budgétaires, en vue de la détermination de la quote-part revenant aux collectivités locales et aux organismes communautaires ou internationaux. Pour le ministre Ludovic Ngatsé, cette loi de finances tient compte des faiblesses constatées les années antérieures et apporte des innovations importantes.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Un rapport détonant !

Le Centre d'actions pour le développement (CAD) a, dans un rapport dévoilé en conférence de presse par son directeur exécutif Trésor Nzila, jeté un pavé dans la mare en mettant au jour les pratiques de torture au Congo. Ce rapport parle de «l'usage routinier de la torture dans les lieux officiels de détention», alors que le pays a ratifié la convention de lutte contre la torture. «Des dizaines de familles ont été endeuillées, et de nombreux jeunes ont été handicapés à cause de la torture», souligne l'organisation de promotion et de défense des droits de l'homme, qui dénonce par ailleurs la «complicité des magistrats», ces derniers étant incapables, selon elle d'ouvrir les dossiers et de les faire aboutir. Le ministère de la Justice devrait un peu se remuer et faire les efforts voulus pour améliorer la situation.

Laxisme exaspérant

Quel malin plaisir trouvent les responsables des services habilités pour la réfection des voiries à Brazzaville en observant les ornières qui obstruent la circulation sur une partie de l'avenue Tchicaya U'Tamsi, au niveau du lycée consulaire Saint Exupery, à Bacongo ? Ajoutée à cela la dégradation prononcée des autres voiries, comme l'avenue des Premiers Jeux africains, à hauteur du Stade Marchand et du rectorat, l'avenue Simon Kimbangu, l'avenue Gascogne, en allant vers l'ORSTOM, etc. A ces endroits et à d'autres de la capitale congolaise, même les agents de régulation de la circulation ne savent plus où se tenir.

Arrêté à Sangolo, un homme avoue son forfait

Les populations de Sangolo et Mansimou, des quartiers de l'arrondissement 8 Madibou à Brazzaville se disent soulagés. Et pour cause: la personne qui aurait sectionné des câbles électriques alimentant ces quartiers privés de courant pendant plus de soixante-douze heures la semaine passée, a été arrêtée par une unité de la gendarmerie. Il s'agit d'un homme de 50 ans environ, père de quatre enfants. Selon les services de la région de gendarmerie de Brazzaville, il aurait reconnu sans contrainte avoir opéré sur le site de l'OMS en arrachant des équipements électriques du réseau de la société Energie électrique du Congo.

Carcasses d'engins de salubrité

à la devanture de la mairie de Bacongo
Beaucoup de trottoirs de Brazzaville sont par endroit encore obstrués par des carcasses de voitures abandonnées. La devanture de la mairie de Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale, n'échappe pas à ce constat. Elle a aussi ses carcasses : deux camions Benne et un bulldozer en panne y dorment depuis des années. Leur place n'est pas là. Cela fait sale ! Des dispositions doivent être prises pour les enlever et les conduire vers des décharges publiques si leur réparation n'est plus possible. Il y va de la beauté de la ville si l'on tient à lui assurer un panorama acceptable.

Stade Paul Moukila "Sayal", l'insalubrité !

L'espace entre les gradins situés en face de la tribune des officiels et le grillage ceinturant la pelouse synthétique du Stade Paul Moukila "Sayal" à Dolisie, la troisième du Congo, est envahi d'herbes qui y poussent allégrement. Il est possible d'y trouver des serpents, dit l'humoriste. On a l'impression que ceux qui devraient s'en occuper restent indifférents et ferment les yeux. Quand sport et saleté riment, cela interpelle tous ceux qui ont quelque chose à y faire.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle OKOUHOKO Darine.

Je voudrais m'appeler désormais ABOMOTSA Darince Veinard.



Liberté
Créativité
Diversité

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN (E) MEDIATHECAIRE

Description du poste :

Le médiathécaire a pour vocation de faire partager son goût pour la lecture. Il a la maîtrise de toutes les activités principales de son espace, à savoir :

- Gérer le processus d'acquisition du fonds de la médiathèque (livres, romans, bandes dessinées, dictionnaires, albums jeunesse, DVD...), de catalogage et de valorisation de ses collections ;
- Accueillir le public, mettre ses connaissances à sa disposition et le guider dans la recherche bibliographique et la consultation des documents ;
- S'engager dans l'offre numérique tout en aidant les utilisateurs de la médiathèque de s'en approprier ;
- Organiser des animations, expositions ou débats d'idée au sein de la médiathèque ;
- Œuvrer pour la visibilité et la connectivité de la médiathèque hors les murs ;
- Coordonner les visites de classes et d'autres partenaires culturels ;
- Procéder activement à la mise en place, au rangement et à l'entretien de toutes les collections. Ouvrages, CD, DVD, équipements informatique et multimédia...

Compétences attestées :

- Avoir une licence ou un master en bibliothéconomie ou documentation ;
- Avoir une expérience dans la gestion et l'animation d'une médiathèque ;
- Avoir une connaissance de PMB ou autres systèmes de gestion des médiathèques ;
- Avoir de la compétence en la médiation culturelle et être capable d'animer ou de modérer les rencontres culturelles ;
- Maîtriser les techniques de commutation et d'inventaire ;
- Maîtriser la méthode de classement d'archivage ;
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, ...) et réaliser des recherches sur le web ;
- Connaître les standards littéraires et se tenir informé des nouveautés ;
- Maîtriser les techniques d'indexation documentaire ;
- Avoir un esprit critique constructif et propositionnel ;

Demandeur et prise de service : L'Institut Français du Congo et pour une prise service le jeudi 1^{er} février 2024.

Rémunération et type de contrat : Selon le cadre salarial de l'Institut Français du Congo pour un (1) an de CDD renouvelable.

Documents à fournir : Lettre de motivation / Curriculum vitae / Copie des diplômes ou attestation de travail ou de stage, ou encore contrat de travail d'avoir exercé dans une structure bibliothéconomique ou documentaire.

Adresse de dépôt candidature : La candidature est adressée à l'Institut Français du Congo, sis rond-point place de la République — B.P. : 2141 — Brazzaville, à l'attention de la Secrétaire Générale avec le code RM sur l'enveloppe, ou par e-mail : candidature.brazzaville@ifcongo.com, au plus tard le samedi 30 décembre 2023 à 18h.

Ouverture d'un poste

Organisation : WCS - Wildlife Conservation Society - Congo-Brazzaville

Titre : Coordinateur du programme sur les tourbières, WCS-Congo

Rend compte à : Conseiller principal en matière de politique climatique et de biodiversité, WCS-Congo

Lieu : Brazzaville, République du Congo (avec de fréquents déplacements sur le terrain)

Date de début : dès que possible

Type de poste : Temps plein, 1 an renouvelable



Résumé du poste :

Le poste est chargé de diriger le développement d'une feuille de route pour la protection des tourbières afin de soutenir l'intérêt exprimé par le gouvernement de la République du Congo d'élever le statut de protection des tourbières au Congo. Pour ce faire, le coordinateur du programme des tourbières travaillera en étroite collaboration avec les équipes techniques de WCS-Congo, en particulier avec le conseiller technique en chef du LTCR, afin de gérer la mise en œuvre, l'évaluation et les opérations du portefeuille de projets de WCS sur les tourbières. Le portefeuille se concentre sur l'amélioration et l'expansion de la conservation et de la gestion des tourbières au niveau des sites (LTCR) ainsi qu'au niveau national, et comprend de multiples projets soutenus par des agences de financement multilatérales, nationales et philanthropiques - dont certaines incluent des organisations partenaires ainsi que WCS.

Principales responsabilités :

Partenariat

- Servir de point de contact de WCS avec les partenaires du projet de tourbières de WCS Congo et être responsable de l'ensemble des opérations et des performances des différents projets, y compris les projets partenaires fournissant un cofinancement, et échanger régulièrement les meilleures pratiques ou les leçons apprises afin d'harmoniser les approches.
- Il/elle soutiendra le développement d'une feuille de route sur la protection des tourbières pour soutenir l'intérêt exprimé par le gouvernement de la République du Congo d'élever le statut de protection des tourbières au Congo, y compris la recherche, l'analyse et la présentation d'informations recueillies à partir d'une variété de sources.
- S'engager avec le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo (MEDDBC) pour assurer une coordination et une collaboration étroites avec leurs services.

- Responsable de la planification et de l'animation des ateliers liés à l'élaboration de la feuille de route sur la protection des tourbières, notamment en proposant des sujets à l'ordre du jour, en apportant une contribution de fond, en identifiant les participants, en préparant des documents et des présentations, et en effectuant d'autres tâches pour garantir les résultats.
- Diriger les efforts de mobilisation des ressources en identifiant et en rencontrant les donateurs potentiels et en préparant et en soumettant les documents de projet aux donateurs potentiels.

Programmatique

- Il/elle coordonnera avec le conseiller technique principal du LTCR et le personnel concerné au sein des équipes de projet basées à Brazzaville, le cas échéant, la mise en œuvre du plan de travail des différents projets du LTCR sur les tourbières afin d'assurer la fourniture d'une feuille de route nationale pour l'amélioration de la protection des tourbières.
- Coordonner le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des projets du portefeuille de tourbières de WCS Congo ; surveiller et analyser le développement et la mise en œuvre de ces projets ; examiner les documents et les rapports pertinents ; identifier les problèmes et les questions à traiter et initier des actions correctives ; assurer la liaison avec les parties prenantes concernées ; assurer les actions de suivi.
- Coordonner la conception du système de suivi participatif pour les différents projets relatifs aux tourbières et être responsable de la gestion globale, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre.
- Il est chargé de superviser les consultants externes engagés pour effectuer des analyses politiques, y compris l'examen et l'analyse des questions et des tendances, la préparation d'évaluations ou d'autres recherches et études.
- Organiser et préparer des documents écrits, par exemple des projets de documents d'information, des analyses, des sections de rapports et d'études, des contributions à des publications relatives à la protection des tourbières au Congo.

- Effectuer des missions régulières pour suivre et assurer la bonne mise en œuvre des activités du projet sur les tourbières au Congo.
- Préparer des rapports techniques et financiers dans les délais requis, à la demande des partenaires, du WCS et des donateurs.
- Effectuer d'autres tâches en fonction des besoins.

Qualifications, aptitudes et compétences requises :

- Diplôme supérieur en sylviculture, gestion des ressources naturelles, sciences de l'environnement ou dans un domaine connexe.
- Au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la foresterie, de la conservation, de la politique, de l'environnement, du développement durable, de la forêt ou des chaînes d'approvisionnement en produits agricoles liés à la déforestation.
- Maîtrise de l'anglais et du français.
- La connaissance du financement du climat et des marchés du carbone est un atout.

Comment postuler

Les candidats intéressés doivent poser leurs candidatures à l'adresse suivante : wsccongobrazza@wcs.org au plus tard le 10 janvier 2024. Ou déposer leurs candidatures au Bureau de WCS Congo sise 151 avenue Charles de Gaulles a Brazzaville.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Réf : AMI/WCS/CG/2023

VALIDATION FOURNISSEURS



La **Wildlife Conservation Society (WCS)** est une ONG internationale dédiée à la conservation de la faune et des lieux sauvages, qui intervient dans près de 60 pays à travers le monde, et dont le siège se trouve à New York.

La WCS travaille depuis plus de 30 ans au Congo, où elle a son siège national à Brazzaville. Dans le cadre de ses activités, la WCS cherche des fournisseurs de biens et services dans différents domaines cités ci-dessous.

Cette procédure a pour but de valider des fournisseurs pour faciliter la participation aux appels d'offre à venir. Nous invitons les entreprises souhaitant collaborer avec la WCS à venir retirer un dossier de candidature aux bureaux de la WCS (adresses dans le tableau ci-contre) à partir du **11/12/2023**. Ces mêmes adresses serviront de lieux de dépôt.

BRAZZAVILLE	151 Avenue Général de Gaulle, face Laboratoire National	EPENA	Bureau WCS
OUESSO	Avenue principale, proximité Conseil Économique	KABO	Bureau WCS
BOMASSA	Parc National de Nouabalé-Ndoki	MAKAO	Bureau WCS
POINTE-NOIRE	Bureau WCS	IMPFONDO	Bureau WCS

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse email : congo procurement@wcs.org brazzsupply@wcs.org

Lot	Biens et services	Lot	Biens et services	Lot	Biens et services
1	Agence de voyage	13	Garage véhicule	25	Plomberie
2	Assurance et courtier d'assurance	14	Gardiennage	26	Prestations graphiques et agences de communication
3	Carburant et lubrifiant	15	Logement et location de salles de conférence (Hôtellerie)	27	Produits alimentaires
4	Construction de bâtiments	16	Maçonnerie	28	Produits d'hygiène et d'entretien
5	Courrier express, livraison de colis national et international	17	Maintenance générateur	29	Produits pharmaceutiques
6	Couverture médiatique	18	Matériel électro-ménager	30	Quincaillerie
7	Électricité	19	Matériel informatique et numérique	31	Reprographie
8	Entretien et réparation split	20	Menuiserie	32	Restauration
9	Équipements anti-incendie	21	Mobilier de bureau	33	Transitaire (gestion de dédouanement des cargos)
10	Forage (entretien et réparation inclus)	22	Pièces de rechange moteur hors-bord	34	Transport des ordures
11	Fourniture d'accès internet (VSAT, Fibre optique et autre)	23	Pièces de rechange moto	35	Transport et location de véhicules
12	Fournitures de bureau	24	Pièces de rechange véhicule	36	Vente et installation d'équipements solaires

Les fournisseurs validés l'an dernier sont priés de ne pas soumissionner. Vos dossiers restent valides.



La date de clôture du dépôt des dossiers d'appel d'offre est fixée au :

08/01/2024 à 17h00

Les soumissionnaires souhaitant envoyer les dossiers par mail peuvent utiliser congo procurement@wcs.org brazzsupply@wcs.org

Pour la WCS Congo, Richard Malonga, Directeur Général

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Tout fournisseur œuvrant dans un domaine non cité et qui veut travailler avec la WCS peut envoyer son dossier est spécifiant son domaine d'activité.

RD CONGO

Qui succédera à Félix Tshisekedi?

Les élections générales en RD Congo étaient prévues pour ce mercredi 20 décembre 2023, avec à la clé, l'élection présidentielle à un seul tour, qui devra désigner le prochain président de la République. Celle-ci rassemble plusieurs candidats de l'opposition face à Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo, le dirigeant sortant. A la veille de ce scrutin majeur, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dit avoir résolu les principales difficultés logistiques.

Dans la capitale Kinshasa comme en provinces, le peuple appelle à un scrutin transparent, dans la confiance. Pour les organisations citoyennes comme pour l'Eglise catholique, seule la transparence des opérations de vote et du dépouillement permettra au vainqueur d'asseoir sa légitimité. Connue pour son sens de guetteur et de veilleur, la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) suit de très près ce processus, en observateur averti et éclairé, pour le bien-être du peuple congolais. En effet, dans son message de juin 2023, la CENCO avait averti que «la stabilité de la



Félix Tshisekedi

RD Congo et le bien-être de sa population passent notamment par des élections libres, inclusives, transparentes, apaisées». Partageant la vision prophétique des évêques congolais, ceux de l'Eglise d'Afrique réunis il y a quelques semaines à Lagos au Nigeria, ont abondé dans le même sens en martelant que le but visé par les élections sur le continent «c'est de libérer les peuples des injustices et de mettre fin à l'accaparement des richesses nationales par des «dynasties politiques» et par leurs alliés étrangers». Prônant la culture démocratique et la transmission pacifique du pouvoir, les évêques d'Afrique signalent par ailleurs que «le système que l'Eglise

approuve est celui de la démocratie qui assure la participation des citoyens aux choix politiques et garantit aux gouvernés la possibilité de choisir et de contrôler leurs gouvernants ou de les remplacer de manière pacifique lorsque cela s'avère opportun».

Suscitant plusieurs défis, l'organisation de l'élection du 20 décembre était devenue comme un feuilleton à suspense en RD Congo. De nombreux Congolais s'attendaient à ce que le scrutin soit reporté après que la CENI a multiplié, les demandes d'appui opérationnel au gouvernement, au voisin angolais et même à la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique

du Congo (MONUSCO). Celle-ci présente depuis plus de 20 ans dans l'Est du pays avec 12 500 Casques bleus, devrait quitter le pays prochainement à la demande du gouvernement congolais.

A deux jours du scrutin, Denis Kadima, président de la CENI, s'affichait confiant et assurait que le matériel électoral sera présent dans la totalité des 75 000 bureaux de vote. Dotée d'un budget qui avoisinerait le milliard de dollars pour organiser ce scrutin qui, en plus de départager environ 20 candidats à la présidentielle, doit permettre l'élection de milliers de députés nationaux, provinciaux et de conseillers communaux, la CENI a connu bien des déboires.

Outre les cartes d'électeur de piètre qualité, l'acheminement par voie aérienne de milliers de tonnes de bulletins et de machines électroniques de comptage dans un pays de 2,5 millions de km² nécessite une logistique qui ne s'est mise en place qu'au compte-gouttes. Mais la vraie bataille demeure l'état des routes selon Luc Lutala, porte-parole de la Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (SYMOCCEL), pour l'acheminement par la CENI du matériel électoral.

Aristide Ghislain NGOUMA

SOMMET DE LA CEEAC A DJIBLOHO

Maintien des sanctions contre le Gabon, suspension de la délocalisation du siège

Jusqu'à nouvel ordre, le Gabon reste suspendu des activités de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). C'est ce qu'ont décidé les chefs d'Etat de cette institution d'intégration régionale à l'issue de leur V^e Sommet extraordinaire, dans le cadre du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), consacré à la transition gabonaise, tenu vendredi 15 décembre 2023 à Djibloho en Guinée équatoriale.

Le général Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la transition gabonaise est rentré bredouille à Libreville. Pour lui et les autres dirigeants de son pays, c'est une douche froide. Et pourtant, le président gabonais a travaillé d'arrache-pied pour obtenir la levée des sanctions de la CEEAC prises contre son pays au lendemain du coup d'Etat du 30 août dernier. Il a fait le tour des capitales des pays membres de l'organisation, sauf Luanda, en Angola. La levée de cette sanction aurait représenté un premier pas vers une réintégration sur la scène internationale, près de quatre mois après que le putsch a entraîné la condamnation des capitales occidentales et la suspension du Gabon



Photo de famille des chefs d'Etat à l'issue du sommet

de l'Union africaine. Pendant le sommet de Djibloho, Oligui Nguema est revenu sur les circonstances du putsch qu'il a désigné par «coup de la libération», en rappelant le chronogramme de la transition qui durera deux ans. Cela n'a pas suffi pour convaincre les cinq autres chefs d'Etat présents au sommet, au nombre desquels, le Congolais Denis

Sassou-Nguesso et l'hôte du sommet, l'Equato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Ils ont décidé de maintenir la suspension du Gabon des activités de l'organisation jusqu'à un retour à l'ordre constitutionnel.

Toutefois, ils ont décidé de suspendre la délocalisation du siège de la CEEAC de Libreville à

Malabo suite au climat de paix qui règne au Gabon et le caractère inclusif de la transition. Faustin Archange Touadéra, le président centrafricain reste facilitateur de la situation gabonaise. La CEEAC lui accordera un budget pour mener à bien sa mission.

Alain-Patrick MASSAMBA

BURUNDI

L'ex-Premier ministre Bunyoni condamné à la perpétuité

Considéré comme le numéro 2 du régime CNDD-FDD au Burundi, l'ancien ministre de la Sécurité publique puis Premier ministre Alain-Guillaume Bunyoni a été condamné vendredi 8 décembre à la prison à perpétuité. Arrêté il y a huit mois, il était poursuivi pour sept chefs d'accusation, accusé d'avoir fomenté un plan d'assassinat du Président Evariste Ndayishimiye, et amassé des richesses considérables.

C'est Emmanuel Gateretse, président de la Cour suprême en personne qui a rendu le verdict. Il a suivi les réquisitions du Parquet: le ministère public avait accusé Alain-Guillaume Bunyoni d'avoir payé «une entreprise criminelle afin d'assassiner le chef de l'Etat» et de «renverser le régime constitutionnel». Peu de détails avaient filtré du huis clos, mais l'utilisation de fétiches avait aussi été mentionnée. Les cinq autres co-accusés écoperont de peines allant de 3 à 15 ans de prison, contre 30 requis à leur encontre.

A.P.M.



Alain-Guillaume Bunyoni

MADAGASCAR

Andry Rajoelina s'engage à construire une nation plus forte

La cérémonie d'investiture d'Andry Rajoelina le 16 décembre 2023 a réuni environ 50.000 personnes au stade Barea d'Antananarivo, plein à craquer. Elle s'est déroulée en présence des invités de marque dont six chefs d'Etat venus du Mozambique, du Zimbabwe, de l'île Maurice, de Guinée Bissau, des Comores et d'Angola. Le président malgache entame un second mandat, après sa réélection dès le premier tour d'un scrutin boycotté par l'opposition.



Président Malgache

Parmi les six chefs d'Etat, il y avait Azali Assoumani, président des Comores et président en exercice de l'Union africaine (UA), Joao Lourenço, chef de l'Etat angolais, président en exercice de la Conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe (SADC). «Devant Dieu, le pays et le peuple», a déclamé Andry Rajoelina, la main droite levée, «je fais le serment de réaliser suivant les normes en vigueur et dans l'intégrité, les nobles fonctions et la haute responsabilité du président de la République». Au terme de ce rituel, le président de la Haute-Cour constitutionnelle l'a déclaré officiellement nouveau président de la République élu.

Andry Rajoelina s'est vu ensuite remettre des mains du grand chancelier, les insignes distinctifs de sa nouvelle fonction. Puis, il a effectué une revue des troupes pour marquer son statut de chef des Armées. Avant de s'adresser à la foule: «Mon attachement à Madagascar, terre de mes ancêtres et au peuple malgache, guidera chacune de mes actions. Je serai un président encore plus proche du peuple, toujours au chevet des plus démunis. Madagascar est aujourd'hui en chantier, la transformation est en cours, l'émergence est à l'horizon».

Fortement décrié par l'opposition qui ne reconnaît pas le résultat de l'élection, Andry Rajoelina a affirmé qu'il sera le président de tous les Malgaches sans exception. «Un président digne de la confiance que le peuple malgache lui a accordée», a-t-il assuré.

Alain P. MASSAMBA

REFERENDUM CONSTITUTIONNEL AU TCHAD

Malgré l'abstention, le pouvoir croit à la victoire du oui

La forte abstention observée au référendum constitutionnel dimanche 17 décembre dernier à travers le pays, particulièrement dans la capitale N'Djamena, semble donner des ailes aux opposants qui parlent d'un désaveu du pouvoir de transition. Ils vont trop vite en besogne, rétorquent les tenants du «oui» au référendum qui portait surtout sur la forme «unitaire» de l'Etat tchadien.

Pour le corps directeur du Front du non à l'Etat unitaire, une coalition d'une quinzaine de partis politiques qui avait appelé les Tchadiens à boycotter le référendum constitutionnel, l'abstention record observée surtout à N'Djamena, est un désaveu total du pouvoir qui avait pourtant utilisé tous les moyens de l'Etat pour une victoire du «oui» à un Etat unitaire.

Max Kemkoye, président de l'Union des démocrates pour le développement et le progrès (UDP) s'en réjouit: «La satisfaction est au-delà de nos attentes parce que le constat sur le terrain, c'est un désastre électoral. Et ce désert électoral représente le rejet, non pas seulement de ce processus référendaire, mais le rejet de ce système de transition. Et voilà, la réponse était cinglante. Et le président de transition doit en assumer la responsabilité».

Le porte-parole de la coalition pour le «oui», qui regroupe plus de 200 partis politiques tchadiens, a lui aussi réagi. «Il ne faut pas chanter victoire trop tôt», rétorque le ministre de l'Aménagement du territoire, Mahamat Assileck Halata, qui appelle l'opposition à regarder le pays profond au-delà de la seule capitale: «Je fais comprendre simplement qu'à N'Djamena, il y a eu cette observation, mais par contre, en provinces, les gens ont voté massivement. Ils voient un peu l'observation qu'on a faite tout de suite par rapport à la capitale et se disent: ok, la population nous a suivis. Ce n'est pas vrai, on verra bien quand les votes seront dépouillés. Il n'y a pas à crier victoire. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué». En effet, les deux camps revendiquent chacun la victoire à l'intérieur du pays où le scrutin était organisé souvent sans la présence d'observateurs indépendants dans de très nombreuses régions.

Gaule D'AMBERT

POINTE-NOIRE

Célébration avec succès de la quatrième édition de la Journée de la qualité

Cette quatrième édition a mobilisé la population de Pointe-Noire autour des experts du domaine. L'Université des connaissances africaines, avec son président Patrice Passy à la tête, a organisé du 24 au 25 novembre dernier à Pointe-Noire la Journée de la qualité sous le thème: «La qualité de l'alimentation au Congo». La cérémonie d'ouverture a eu lieu en présence de la directrice départementale des soins et services de santé de Pointe-Noire, Aubierge Victoire Kimpamboudi, d'Erudit Philippe Nboumba-Madiez, conseiller socioculturel, représentant Madame la maire de la ville de Pointe-Noire, et des experts en santé.



Photo de famille

Pendant deux jours, les participants sont venus nombreux afin de pouvoir savoir et connaître sur la bonne qualité alimentaire. Les différents exposés ont permis aussi aux participants de s'enrichir sur la bonne qualité alimentaire.

Le but de la journée a été de susciter et de donner aux Congolais le réflexe, l'habitude, la culture de mettre en place la bonne qualité alimentaire en avant. La qualité alimentaire est la capacité d'un aliment à répondre aux besoins journaliers des individus.

Au cours de ces jours, il y a eu des exposés où les experts ont échangé avec les participants sur les différentes thématiques. Pourquoi l'alimentation est-elle un problème de santé publique, exposé par le Dr Aubierge Kimpamboudi. «La mise en place d'une démarche qualité: contraintes et opportunités dans les hôpitaux», a été développée par Dr Alain Serge Bikindou; «les graisses animales et la qualité de l'alimentation des Congolais», par le docteur Cédric Loemba Mavoungou, cardiologue; «la qualité de l'alimentation dans la production agro-pastorale congolaise» par Marceline Koutatouka, ingénieure agronome, etc.

Dans les échanges et les questions-réponses, la diététicienne nutritionniste, Panfy Taty Ebonzo, a répondu avec les mots clairs sur la qualité de la nutrition des adultes et des personnes âgées.

«Les jeunes avec une mauvaise alimentation font des AVC. C'est pour cela que je vous invite, chers jeunes, jeunes-adultes: faisons attention à ce que nous apportons dans notre alimentation. Une alimentation équilibrée chez le sujet adulte apporte une sensation de bien-être, car lorsque vous mangez bien, équilibré, ça aide à vous maintenir en bonne santé», a-t-elle expliqué.

Différents prix ont été remis, dont le prix de la bonne qualité décerné au Conseil congolais des chargeurs; prix Congo qualité à l'hôpital général de Ngoyo; prix de l'excellence congolaise à la Congolaise de raffinage (CORAF) et le prix du mérite congolais à la société des eaux minérales Globaline.

Madocie Déogratias MONGO

DROITS HUMAINS

Murphy Pandzou primé au concours du plaidoyer et Moïse Bobongo aux prix de l'éloquence

La finale de la 9^e édition du Concours de plaidoyer et d'éloquence a eu lieu le 8 décembre 2023, au mémorial Pierre Savorgan de Brazza, sous le patronage de Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo. 10 candidats finalistes se sont affrontés au titre de lauréat général du concours et lauréat du prix de l'éloquence. Au final, c'est Murphy Pandzou, étudiant en première année de master à la faculté de droit de l'Université Marien Nguabi, qui est arrivé en tête du concours de plaidoyer avec 132 points. Il a été suivi de Moïse Bobongo, lui aussi étudiant à la faculté de droit de la même université en master 2 avec 131,5 points. Le prix de l'éloquence est revenu à Moïse Bobongo pour sa prestance et son éloquence devant le public.

Âgés de 21 à 23 ans, ces étudiants, passionnés de débats et d'argumentation, ont développé à tour de rôle leurs arguments sur les sujets suivants: Pour la demi-finale: «Être pauvre est-ce manquer d'argent»? Pour la finale: «Nous sommes conscients de l'importance de nos voix quand nous sommes réduits au silence», (citation de l'activiste et prix Nobel

de la paix, Malala, 2013). Les dix finalistes ont reçu différents prix. Giacomo Durazzo a exhorté les jeunes à être les moteurs de leur destin et à ne pas rester passifs dans la position d'attendre que tout vienne à eux. «Vous avez pour vous la jeunesse, soyez donc lanceurs de tendance, des créateurs, des porteurs de projets innovants, soyez des impacteurs», a-t-il dit.

QUINZAINE DES DROITS HUMAINS

Le monde se renforce avec le respect des droits

Un mini-marathon de 17 km avec près de 3000 participants et une marche sportive ont été organisés à Brazzaville, avec pour point de départ et d'arrivée le restaurant Mami Wata sur la corniche. Il marquaient à la fois la célébration solennelle de deux anniversaires le dimanche 10 décembre 2023 et la fin des activités de la Quinzaine des droits humains, tenues dans la capitale par l'ambassade de l'Union européenne (UE) au Congo, du 21 novembre au 10 décembre 2023, dans le cadre des 60 ans de partenariat entre l'UE et la République du Congo.

Ces deux événements ont été couplés à la marche contre le cancer. Ces activités ont été l'initiative du Système des Nations Unies au Congo, de l'ambassade de l'UE et du Programme national de lutte contre le cancer, avec l'appui de la Fédération congolaise d'athlétisme. La cérémonie a été co-patronnée par le Gouvernement, avec le ministère de la Justice; le Système des Nations Unies au Congo représenté par Chris Mburu, coordonnateur résident; la Délégation de l'UE par Giacomo Durazzo, ambassadeur, et le Programme national de lutte contre le cancer représenté par sa directrice, la Pr Judith Nsonde Malanda.

Tous ont déclaré ensemble de s'impliquer dans la dignité, la solidarité, la justice et dans la pratique des droits humains comme le stipule la Déclaration univer-

selle des droits de l'homme.

Au lancement de ces manifestations, Mme Judith Nsonde Malanda a précisé: «Pour avoir une bonne santé, il faut s'en donner les moyens, promouvoir le bien-être de tous, c'est un élément essentiel du développement durable. Le cancer, à lui seul, tue plus que la tuberculose, le sida et le paludisme réunis. Il ne choisit pas quel que soit le statut social ou le genre. Il ne l'emporte pas si on le dépiste à temps et on le traite aussi tôt. Le meilleur moyen de lutter contre le cancer, c'est la prévention».

Chris Mburu a souligné: «Nous avons voulu marquer deux journées très importantes dans le calendrier des Nations Unies. C'est la célébration du 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre de chaque année.



Les officiels lançant la marche sportive et le mini-marathon

On a décidé de combiner aussi la journée des Nations Unies pour son 78^e anniversaire qu'on n'a pas pu commémorer cette année à cause de la tenue en octobre dernier du sommet des trois bassins forestiers tropicaux ici au Congo. Vous savez que ce sont les États-membres qui font les Nations Unies. Notre message aujourd'hui est de renforcer notre collaboration avec les États membres et la République du Congo pour travailler sur les ODD qui sont au nombre de 17. C'est pourquoi la course du marathon a été sur 17 km».

Pour sa part, Giacomo Durazzo a déclaré: «Notre Union est basée sur les questions des droits humains. Les valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme sont fondamentales. C'est pourquoi chaque année nous célébrons une Quinzaine des droits humains dans tous les pays du monde. Ici au Congo nous avons eu l'opportunité de faire énormément d'activités pour manifester notre solidarité et montrer notre engagement avec les Congolais...».

Philippe BANZ

Les jeunes exhortés au volontariat

Dans le cadre de la Quinzaine des droits humains, l'ambassade de l'Union européenne (UE) en partenariat avec l'ambassade de France, a organisé le 6 décembre 2023 à Brazzaville, des rencontres citoyennes des jeunes sous le thème: «Impacteurs en herbe: la génération jeune et engagée qui façonne un avenir communautaire durable et prospère». C'était en présence de Juste Désiré Mondélé, ministre délégué chargé de la Décentralisation et du développement local, de Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'UE, et de Louis Berthelot, premier conseiller de l'ambassade de France.

Six panélistes ont débattu le thème de la rencontre citoyenne. Marion Reache, point focal jeunesse à l'UE, Prince Michrist Kaba Mboko, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Rita Fabienne Moumbounou, écrivaine, initiatrice du projet Boîte à livre; Florian Koulimaya, président de l'Association des jeunes cadres, et Princilia Pérès,

écrivaine, coordinatrice les Ailes de Raphaël sont intervenus.

Rita Fabienne Moumbounou parle de son projet Boîte. Ce projet a pour objectif de mettre à la disposition du public congolais des livres gratuitement, pour qu'ils arrivent à intégrer la lecture dans leurs activités quotidiennes. Le meilleur moyen d'inciter les jeunes, a-t-elle dit, c'est de s'engager d'abord



Les panélistes pendant la causerie-débat

soi-même.

Pour Princilia Pérès, l'Association les Ailes de Raphaël est une association qui œuvre pour la réinsertion sociale des enfants, des adolescents et

des personnes en situation de vulnérabilité par le bien de la poésie. La coordinatrice a dit pour s'engager il faut savoir que «notre histoire compte, notre voix, nos douleurs comptent». Il faut savoir assumer son état.

Prince Michrist Kaba Mboko a déclaré qu'il faut créer des synergies entre les jeunes. Tous les jeunes du Congo sont par essence des citoyens qui s'engagent pour leur environnement. «Nous pensons qu'il faut dire aux jeunes, lorsqu'on a un projet, il faut trouver les moyens pour le développer, aller vers les autres».

A.N'K-K.



Les cinq finalistes du Concours de plaidoyer et d'éloquence

L'ambassadeur de l'U.E a fait le résumé de la «Quinzaine des droits humains», qui a été particulièrement riche: «Nous avons parlé tour à tour des droits des enfants, de lutte contre les violences basées sur le genre, de lutte contre le Vih, de lutte contre la corruption, de la place

de la culture dans la défense et la promotion des droits humains à travers le festival de BD Billili, de solidarité à travers une opération spéciale de don du sang et un marché de Noël en faveur des plus vulnérables».

La 9^e édition du Concours de

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Pour Florian Koulimaya, les jeunes sont plus impactés lorsqu'ils voient des actions. «Si vous voulez intéresser les jeunes, il faut connaître leurs centres d'intérêts». Il les a invités à opter pour le volontariat afin de mettre à profit leur intellect et acquérir des années d'expérience professionnelle. Pour Marion, l'UE accompagne les jeunes à travers des instruments qui permettent de financer les projets.

Aybieneve N'KOUKA-KOUDISSA

Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (G U O T)

Poste proposé: Gestionnaire de Risques, y compris des Risques Informatiques

Finalité du poste: Contribuer à la gestion proactive des risques, en mettant particulièrement l'accent sur les risques informatiques, au sein de notre entreprise.

Principales missions:

- Identifier les risques potentiels liés à nos opérations, des projets et activités, avec une attention particulière aux risques informatiques.
- Evaluer la probabilité et l'impact de ces risques pour hiérarchiser les priorités.
- Développer des stratégies de gestion des risques, y compris des plans d'action préventifs et correctifs, en intégrant les meilleures pratiques de gestion des risques informatiques.
- Mettre en œuvre des mesures pour atténuer les risques, en accordant une attention particulière à la cybersécurité, et assurer une surveillance continue ;
- Communiquer efficacement avec les parties prenantes internes et externes sur les questions liées aux risques, y compris les risques informatiques.

Profil recherché:

- Exigences minimales du poste
- **Education**
 - Diplôme universitaire gestion des risques, finance, informatique, ou domaine connexe.
- **Expérience**
 - Expérience professionnelle démontrée dans le domaine de la sécurité informatique;

- Maîtrise des technologies de sécurité, y compris les pare-feux, les antivirus, la détection d'intrusion, etc.;
- Connaissance approfondie des protocoles réseau, de la cryptographie et des meilleures pratiques de sécurité.

Compétences transversales:

- Solides compétences analytiques et capacité à prendre des décisions éclairées en matière de sécurité;
- Excellentes compétences en communication écrite et verbale ;
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe.
- Excellentes compétences en résolution de problèmes et en communication.

Langues:

- Français: écouter, parler et écrire (couramment) ;
- Anglais: débutant accepté

Autres aptitudes professionnelles:

- Esprit d'équipe ;
- Rigueur, réactivité ;
- Force de proposition ;
- Sens de l'anticipation ;
- Aisance relationnelle.

Comment postuler:

Veillez envoyer votre CV et une lettre de motivation à rh.guot@gmail.com en indiquant

“ Candidature – Ingénieur en sécurité Informatique ” dans l'objet du message.

La date limite de candidature est fixée au 15 janvier 2024.

Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (G U O T)

Poste proposé: Ingénieur en Sécurité Informatique

Finalité du poste: Contribuer à la protection de nos systèmes et données contre les menaces informatiques en constante évolution.

Principales missions:

- Concevoir, mettre en œuvre et maintenir des solutions de sécurité informatique pour protéger notre infrastructure.
- Effectuer des analyses de vulnérabilité, des tests d'intrusion et des évaluations de sécurité.
- Surveiller activement les activités suspectes et répondre aux incidents de sécurité.
- Collaborer avec les équipes opérationnelles pour intégrer des mesures de sécurité dans le cycle de vie des développements de nos plateformes.
- Fournir une expertise technique en matière de sécurité informatique et sensibiliser les utilisateurs aux meilleures pratiques.

Profil recherché:

- Exigences minimales du poste
- **Éducation**
 - Diplôme universitaire en informatique, sécurité informatique ou domaine connexe.
 - Certifications en sécurité informatique seraient un plus.
- **Expérience**
 - Expérience professionnelle démontrée dans le domaine de la sécurité informatique;
 - Maîtrise des technologies de sécurité, y compris les pare-feux, les antivirus, la détection d'intrusion, etc.;

- Connaissance approfondie des protocoles réseau, de la cryptographie et des meilleures pratiques de sécurité.

Compétences transversales:

- Solides compétences analytiques et capacité à prendre des décisions éclairées en matière de sécurité ;
- Excellentes compétences en communication écrite et verbale ;
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe.
- Excellentes compétences en résolution de problèmes et en communication.

Langues:

- Français: écouter, parler et écrire (couramment) ;
- Anglais: débutant accepté

Autres aptitudes professionnelles:

- Esprit d'équipe;
- Rigueur, réactivité;
- Force de proposition;
- Sens de l'anticipation;
- Aisance relationnelle.

Comment postuler:

Veillez envoyer votre CV et une lettre de motivation à rh.guot@gmail.com en indiquant

“ Candidature – Ingénieur en sécurité Informatique ” dans l'objet du message.

La date limite de candidature est fixée au 15 janvier 2024.

VŒUX CHEZ LES SŒURS OBLATES APOSTOLIQUES DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Consécration définitive de onze sœurs

Onze sœurs de la Société des Oblates Apostoliques de Notre-Dame de Lourdes ont émis leurs vœux définitifs entre les mains de leur assistante générale. C'était samedi 16 décembre 2023, à l'orée du 3^e dimanche de l'Avent de l'année liturgique B, en l'église cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

L'eucharistie était présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Elle a eu pour concélébrant Mgr Urbain Ngasongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du centre (PEC), vice-président de la CEC; les abbés Vivien Carol Etouolo, Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, Vincent Massengo, respectivement secrétaire général de la CEC, gestionnaire, vicaire général de Brazzaville ainsi que le père Raphaël Bazebizonza, vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée et bien d'autres prêtres. De nombreux fidèles, ainsi que des parents, amis et connaissances sont venus témoigner leur affection aux élèves du jour dans une ambiance bien soutenue aux sons rythmés de la chorale Cardinal Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur. Soeur Emma Biyendolo, maîtresse des novices, a présenté l'historique de la société à l'honneur.

Au cours de son homélie, Mgr l'archevêque a invité les élèves du jour à méditer sur trois choses: «*L'Immaculée Conception*»;

«*l'humilité de Marie caractérisée par sa contemplation, sa chasteté au célibat*»; «*le sens du service de Marie qui se définit comme la servante du Seigneur*». Son fiat s'est manifesté par un Oui: «*je suis la servante du Seigneur qu'il me soit fait selon sa volonté*». Ensuite, l'archevêque a demandé aux onze sœurs de demeurer dans la prière, de demeurer attachées à Marie, à Jésus et de le suivre. Après l'homélie, les onze élues ont prononcé leurs vœux définitifs selon la formule consacrée par leur constitution. Le rite des vœux était accompagné de l'engagement définitif de chacune des professes. Elles ont remis leurs vœux à l'assistante générale de leur société, sœur Hortense Gabi, qui les a reçus favorablement en disant: «*J'ai pris acte de votre engagement*». Pour leur consécration définitive, chacune d'elle a choisi une parole de vie tirée des textes bibliques. Il s'agit, pour Clémence Mbembe: «*Oui, il est bon, il est doux pour les frères de vivre ensemble et d'être unis (Ps 133, 1)*»; Charlotte Mokomba: «*Sur mon lit, au long de la nuit, je cherche celui que j'aime. Je le cherche mais ne le rencontre*



Les élues du jour posant avec l'archevêque et l'évêque de Gamboma



Soeur Emma Biyendolo

pas... (Ct 3, 1-4)»; Dorothée Régie Mbemba: «*De votre bouche ne doit sortir aucun mauvais propos, mais plutôt toute bonne*



L'assistante générale

parole capable d'édifier, quand il le faut, et de faire du bien à ceux qui l'entendent (Eph. 4, 29)»; Aimée Bénédicte Pandre: «*Dirige*



Soeur Dorothée Mbemba

ton chemin vers le Seigneur, fais-Lui confiance, et Lui, il agira (Ps 36, 5)»; Flora Jeannette Kouzouyo Kapassio: «*Le Seigneur*

est mon secours, je ne craindrai pas (Héb. 13, 6)»; Marie Mayoulou Bouanga: «*Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique, afin que celui qui croit en Lui ne périsse pas, mais il obtiendra la vie éternelle (Jn. 3, 16)*»; Sylvie Biyela: «*Marie dit alors: je suis la servante du Seigneur, que tout se passe pour moi selon ta Parole (Lc. 1, 38)*»; Aimée Christiane Nkoula: «*Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle (Jn. 6, 68)*»; Fabienne Foutoula: «*Je suis la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta Parole (Lc. 1, 38)*»; Adolphine Louloundadio: «*Et quiconque aura quitté maison, père, mère, frères, sœurs, enfants ou champs, à cause de mon nom, recevra beaucoup plus... (Mt. 19, 29)*»; Charlotte Nseyi Tshumou: «*Avant même de te modeler au ventre de ta mère, je t'ai connu; avant même que tu sois sorti du sein; je t'ai consacré; comme prophète des nations, je t'ai établi... (Jr. 1, 5-8)*».

Peu avant la fin de la célébration eucharistique, sœur Dorothée Mbemba a pris la parole au nom de ses consœurs pour magnifier le nom du Seigneur qui a fait d'elles des serviteurs inutiles dans ce champ plein d'embûches.

A signaler que la Société des Oblates Apostoliques a pour vocation de venir en aide aux personnes en détresse et aux orphelins.

Pascal BIZOZI KIMINOU

POINT DE VUE

Les risques actuels de l'application à l'Eglise de la notion de famille

On est passé d'une présentation pyramidale de l'Eglise à une conception qui met l'accent sur la communion et la fraternité. La valorisation conciliaire de l'image ecclésiologique de Peuple de Dieu visait alors, entre autres, à susciter un «*nouveau style de vie*» au sein de l'Eglise, en rappelant le statut fondamental égalitaire qui fait de tous les baptisés des enfants d'un même Père.

Toutefois, et sans rien enlever à sa réelle portée, l'Eglise présentée comme Peuple de Dieu peut laisser apparaître comme un déficit de rapports fraternels entre ses membres, dans la mesure où elle met davantage en relief le lien vertical entre le peuple et son Dieu. C'est peut-être ce qui a poussé les pères synodaux de 1994 à développer l'écclésiologie de l'Eglise-Famille de Dieu, visant pour les peuples d'Afrique «*à embellir le visage de l'Eglise et à accroître sa force d'attraction en faisant d'elle une institution plus efficace au service de l'Eglise comme vie en Dieu trinitaire*». De ce fait, une ecclésiologie n'a de valeur que si elle parle aux fidèles. Elle n'est pertinente que si, tout en disant l'être réel de l'Eglise, elle favorise une conscience d'appartenance et d'engagement des membres de l'Eglise.

Finalement, loin de s'opposer à l'Eglise-Peuple de Dieu, l'image de l'Eglise-Famille de Dieu vient la renforcer et l'expliciter: les membres Peuple de Dieu qui sont l'Eglise doivent vivre en véritables frères, conscients qu'ils constituent une seule et même famille dont Dieu est le Père. Et si c'était nécessaire, on pourrait bien réécrire le Can. 204 avec un nouveau mot sans trahir l'esprit du législateur ni en altérer le sens. Can. 204, §1. Les fidèles du Christ sont ceux qui, en tant qu'incorporés au Christ par le baptême, sont constitués en peuple de Dieu et qui, pour cette raison, faits participants à leur manière à la fonction

sacerdotale prophétique et royale du Christ, sont appelés à exercer, chacun selon sa condition propre, la mission que Dieu a confiée à l'Eglise pour qu'elle l'accomplisse dans le monde.

§2. Cette Eglise, constituée et organisée en ce monde comme une société [c'est nous qui soulignons], subsiste dans l'Eglise catholique gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui.

On pourrait reformuler ce deuxième paragraphe ainsi:

§2. Cette Eglise, constituée et organisée en ce monde comme une famille synodale, subsiste dans l'Eglise catholique gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques, de quoi parlons-nous exactement?

Si l'on n'ajoute pas la notion de synodalité la question que nous pourrions poser serait la suivante:

De quelle famille s'agit-il?

En choisissant l'image de la famille pour illustrer la nature de l'Eglise et faciliter son assimilation par les peuples d'Afrique, le synode de 1994 a sans doute voulu souligner un certain nombre de valeurs à prendre en compte par les Eglises particulières d'Afrique. Mais il a également pris un risque qu'il nous semble important de relever ici, pour mieux l'écarter en modifiant la dénomination. Il serait donc plus aisé de dire Eglise-Famille-Synodale de Dieu même si la démarche synodale est consubstantielle à l'Eglise. S'agissant du statut de la famille en Afrique, elle est généralement



Abbé Christian Noël Dembi

présentée comme une valeur sûre de renforcement des liens sociaux, un cadre chaleureux et revivifiant pour ses membres. Cela justifie bien le choix des pères synodaux d'en faire le fer de lance de la nouvelle évangélisation en Afrique. A travers elle, «*les Africains pourraient mieux vivre le mystère de l'Eglise comme communion et en faire plus facilement l'expérience concrète, si l'on souligne davantage l'idée de la famille telle qu'elle est conçue en Afrique, surtout en ce qui concerne les valeurs de l'unité familiale et de la solidarité*».

Mais l'examen de l'institution familiale en Afrique aujourd'hui fait ressortir des évolutions dont l'influence négative sur le comportement des individus est remarquable.

Saint Jean Paul II, dans son exhortation apostolique Familiaris Consortio avait déjà ressenti l'urgence nécessaire de nous dire que la situation de la famille présente des aspects positifs et négatifs. Le Cardinal Robert Sarah dans son entretien sur la foi: «*Dieu ou Rien*», n'ignore pas que notre large tissu social l'ethnie et le village est une appartenance qui fait aujourd'hui l'objet de grandes

perversions surtout lorsque ces ethnies rentrent dans des logiques d'orgueil, de haine et de mépris des autres.

Dans son homélie prononcée lors de la clôture de la XI^e Rencontre mondiale des familles, le Souverain pontife, le Pape François a souhaité réaffirmer la beauté de la famille et qu'elle soit protégée des poisons de l'égoïsme, de l'individualisme, de la culture de l'indifférence et du rejet, et qu'elle ne perde pas ainsi son «*ADN*» qui est l'hospitalité et l'esprit de service.

La famille actuelle présente plusieurs indices d'une dégradation préoccupante de certaines valeurs fondamentales: une conception théorique et pratique erronée de l'indépendance des conjoints entre eux; le nombre croissant des divorces; la plaie de l'avortement; le recours sans cesse plus fréquent à la stérilisation; de graves ambiguïtés à propos du rapport d'autorité entre parents et enfants; des difficultés concrètes à transmettre les valeurs.

Ici et là, on voit se restreindre le cercle familial à la seule famille nucléaire. S'agissant de la solidarité, elle est de moins en moins visible. Et, quelquefois, cette solidarité se manifeste au détriment de la société globale, notamment lorsqu'il s'agit de préserver des positions de pouvoirs, entraînant alors différents maux: tribalisme, clanisme, népotisme, etc.

En outre, l'organisation traditionnelle de la famille en Afrique a pour souci de situer socialement les personnes sous forme pyramidale. Dans ce contexte, certaines catégories sociales sont souvent marginalisées et leur participation n'est pas assurée dans le processus de prises de décisions. C'est le cas notamment des femmes et enfants, par exemple. Or, l'orga-

nisation canonique de l'Eglise-Famille-Synodale tout en retenant le principe hiérarchique qui classe les fidèles en grandes catégories, rappelle l'égalité fondamentale de tous en tant que membres du Christ (Can. 204, 207 et 208, CIC 83). En conséquence de ce statut d'égalité, chacun est fait participant dès lors, de l'entreprise évangélique, conformément à son statut.

Et la diversité de participations des différentes catégories de fidèles fait l'unique mission ecclésiastique.

Tenant compte de ce qui précède, il y a lieu de ne pas négliger le fait de voir introduire le caractère biologique dans l'idée d'Eglise-Famille, avec des conséquences néfastes que l'on peut imaginer. Le législateur canonique conscient de cette réalité, fixe des limites de consanguinité pour la nomination à certains offices ecclésiastiques ou pour le jugement de causes. Ainsi, et à titre d'exemple, il n'est pas permis à l'évêque diocésain de nommer ses consanguins jusqu'au quatrième degré, aux charges de vicaire général et vicaire épiscopal (Cf. Can. 478 §2). Ces mêmes proches parents de l'évêque sont exclus du Conseil diocésain pour les affaires économiques (Cf. Can. 492 §3). C'est pourquoi, il convient de rappeler que l'Eglise-Famille n'est pas donnée à priori. Bien au contraire, elle est à construire en référence

non plus à la famille humaine, mais à la «*famille synodale*» trinitaire, signe de la communion entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Elle doit également s'édifier en acceptant de critiquer et de purifier les imperfections de la famille en Afrique et même en Europe.

Il est donc question d'aider l'Africain à se sentir dans l'Eglise comme dans une vraie famille. La famille dont il s'agit ici est la famille synodale de Dieu, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui, ayant reçu le baptême reconnaissent Dieu pour père et le Christ pour frère. La famille de Dieu ne laisse pas la place au tribalisme, au népotisme. Elle ne se limite pas à la consanguinité et instaure une nouvelle fraternité, plus forte, plus solidaire, tournée vers sa fin eschatologique où tous auront une place. L'Eglise-Famille-Synodale de Dieu à construire sera alors capable de promouvoir et de proposer des valeurs fortes face à une société ambiante à la recherche de ses repères. Elle sera à même de faire le tri entre le bon grain et l'ivraie des traditions africaines, permettant alors d'élever au niveau de l'universalité ce que l'Afrique a de merveilleux.

Abbé Christian Noël DEMBI KOELA
(Juriste et islamologue)

Erratum

Nous avons commis une erreur dans notre précédente édition, concernant les références bibliques du titre de l'article publié en page 9 et intitulé: «*L'Avent: temps de prise de conscience*... » Au lieu de Mt 2, 1; lire plutôt Mt 3, 2.

Avec toutes nos excuses.

DIOCESE DE KINKALA

Mgr Ildevert Mouanga lance le centenaire de la paroisse de Kibouendé

Dans le cadre de la pastorale de proximité, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, a pris son bâton de pasteur du 15 au 17 décembre 2023, pour parcourir les «routes de l'impossible» menant à Kibouendé, notamment à la paroisse Saint Philippe. Au centre de sa visite: la célébration du centenaire de cette terre de mission, dont il a officiellement lancé les préparatifs au cours de la messe dominicale du 17 décembre.

En compagnie de l'économiste diocésain, l'abbé Alain Biniakounou, du curé de la paroisse Sainte Jeanne d'Arc de Madzia et curé doyen du doyenné Centre, l'abbé Victor Miaka-Nzaba, de son chancelier, l'abbé Merveil Massamouna Mpinou, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a rencontré les deux Conseils de la paroisse Saint Philippe, ainsi que les représentants de toutes les communautés (Manieto, Kindounga, Nsundi, Kinsasa, Ngamalie, Mpayaka, Mouvimba, Kikombolo, Kinimbi Boloko, Kibouendé centre) pour réfléchir, ensemble, sur la forme à donner à ce grand rendez-vous de l'horizon 2026. Conscient qu'un événement se prépare, il a fallu, donc, se réunir au mbongui pour échanger et retenir les stratégies efficaces pour la réussite de ce centenaire. Au cours des échanges, toutes les questions ont été abordées, en toute liberté et en toute fraternité, en partant de la construction de la nouvelle église jusqu'à l'inquiétant enclavement de la contrée, en passant par les priorités à se donner. Concernant les priorités, celle qui constitue la priorité des

priorités est la construction de l'église. Celle-ci devrait être le véritable symbole du centenaire. Actuellement, Kibouendé est la seule localité n'ayant plus d'église. Les célébrations eucharistiques se font sous un vaste hangar de fortune. Lorsque le ciel n'est pas bienveillant et que



Mgr Ildevert Mathurin Mouanga présidant la messe



Une vue de l'église Saint Philippe de Kibouendé à reconstruire

la pluie tombe, les chrétiens vivent une situation surréaliste. En effet, dimanche 17 décembre, la célébration a été interrompue pendant quelques instants à cause d'une tempête sans clémence. C'est pour cela que toutes les énergies devraient se focaliser sur ce qui se présente comme un défi à

relever. Déjà, quelques initiatives sont en cours: le collectage de la pierre, l'achat d'un sac de ciment par trimestre pour chacune des communautés et pour les douze mouvements d'apostolat. L'équipe presbytérale composée des abbés Paraclet Moutsila (curé) et Balmin Venceslas Telontsamou (vicaire)

se dit confiante et rassurée du dynamisme d'une communauté très engagée.

A travers cet événement, Kibouendé est appelée à renaître, à se donner une nouvelle image et à revêtir la parure d'une localité qui n'a pas qu'à raconter ses déboires, mais sa plus belle histoire: celle d'une terre légendaire qui a tant de choses à raconter. De belles!

Tout ceci ne sera possible que si chaque fils et chaque fille de Kibouendé se lèvent et se mettent en route, ensemble, pour relever le défi de la reconstruction, non seulement d'une église, mais aussi de toute la localité. Baratier, lève-toi et marche! Et, surtout, bonne route vers l'horizon 2026!

Fredh-Frédéric KOUKIMOUKA
(Commission Diocésaine de Communication)

QUATRIEME DIMANCHE DE L'AVENT - ANNEE B

«Voici la servante du Seigneur»

Textes: 2 S 7, 1-5.8b-12.14a.16; Ps 88 (89), 2-3,4-5,27.29; Rm 16,25-27; Lc 1,26-38

A l'approche de Noël, le dernier dimanche de l'Avent nous conduit dans la paix de la maison de Nazareth, contempler avec stupeur et gratitude la disponibilité si prompt et humble que la Vierge Marie offre aux paroles de l'Ange.

La réponse de Marie aux projets de Dieu n'est pas seulement accueillant, elle est surtout un abandon complet, total, sans conditions. Nous allons considérer les deux petites phrases, très connues, qu'elle prononce, pour méditer certaines qualités sublimes de son attitude et les accueillir comme modèle pour notre relation avec le Seigneur. Au moment où l'Ange lui révèle l'appel du Seigneur et le mystère inouï qui va l'envelopper, Marie demande: «Comment cela va-t-il se faire, puisque je ne connais pas d'homme?»

Parfois, on a interprété cette question comme si elle aurait exprimé un doute ou une condition. Le doute viendrait dans le cœur de la Vierge à cause de l'impossibilité humaine de ce que l'Ange vient d'annoncer (c'est en effet le sens supposé, dans le même chapitre 1 de Luc, par l'exclamation de Zacharie, qui n'avait pas cru immédiatement à l'Ange lui annonçant que son désir d'avoir un enfant allait s'accomplir). La condition, en revanche, découlerait d'un projet de virginité, que Marie aurait déjà décidé de garder avec son fiancé Joseph. Mais dans le texte de l'évangile, il n'y a rien du tout qui puisse justifier ces interprétations.

La question posée par Marie est plutôt le signe qu'elle veut réaliser parfaitement la volonté de Dieu, en évitant avec soin tout malentendu possible. Elle veut bien comprendre ce que Dieu lui demande, pour savoir ce qu'elle doit faire et comment elle doit le faire. Elle ne demande ni de garanties, ni de signes: elle interroge le Seigneur pour découvrir le chemin de l'obéissance, qu'elle parcourra jusqu'au bout. Sa docilité et son humilité vont de pair avec l'intelligence et la sagesse de son cœur qui aime.

Le Seigneur s'en réjouit et, par son ange, éclaire le cœur de la Pleine de Grâce. Et Marie prononce son oui, plein et total: «Voici la servante du Seigneur; que tout m'advienne selon ta parole.»

Marie a dit son oui immédiat, à l'instant, mais c'est avec conscience et certitude qu'elle s'engage pour toute la vie, dans la totalité de son âme, de son corps, de son esprit. Dès ce premier dialogue, on entrevoit déjà en effet le «oui» que Marie dira chaque jour, par la fidélité de son existence entière. La grandeur du «oui» de Marie n'est pas seulement dans l'intensité extraordinaire de sa réponse au moment de l'Annonciation, mais aussi et surtout dans la normalité de sa vie ordinaire, quotidienne.

«Alors l'ange la quitta» - conclue le texte. Marie semble rester toute seule. Le oui intense et solennel prononcé au moment de l'Annonciation va devenir déjà le «oui de chaque jour», le oui qui demande tant de patience, de persévérance, de travail ordinaire et caché.

Dans le «oui quotidien» de Marie, il y a l'image du «oui» que nous les chrétiens nous sommes appelés à prononcer et à accomplir. Notre fidélité à l'amour de Dieu très souvent ne nous demande pas d'actes d'obéissance extraordinaires et héroïques, mais surtout la patience de continuer chaque jour notre mission dans le service ordinaire et caché qui nous appartient. Le «oui» que nous avons donné au moment du baptême, ou quand nous sommes venus à la foi, ou dans le mariage, ou dans le ministère sacré, ou dans notre service ecclésial et civil: ce qui nous sauve, n'est pas la solennité du moment initial, mais la fidélité dans la fatigue et la patience du service accompli chaque jour.

Le «oui de chaque jour» est un signe de charité, et on ne peut pas le vivre sans la force de la prière et de la Grâce de Dieu. Devant la grotte de Bethléem, demandons avec foi au Seigneur Jésus cette force d'amour, pour nous, pour nos familles, nos paroisses, notre peuple et pour tous ceux qui sont dans l'épreuve. Que tout nous advienne selon la Parole de Dieu.

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie).

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

6^e édition de l'«Opération sourire»

Toujours dans le souci de venir en aide et de ramener le sourire aux enfants de la ville de Pointe-Noire et d'autres villes du Congo souffrant de diverses pathologies dont des hernies inguinales, ombilicales, l'«Opération sourire» s'est poursuivie. Une messe d'action de grâce a été organisée par la Caritas diocésaine de Pointe-Noire, en partenariat avec la société Chevron Congo, dans l'objectif de rendre grâce à Dieu pour le bon déroulement de la 6^e édition de l'événement. La messe a été célébrée le samedi 25 novembre 2023 en l'église Notre-Dame de l'Assomption par l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire. Elle a été animée par la chorale Notre-Dame.

Pendant deux semaines, le professeur Sœur Martine Makanga, avec sa très dynamique équipe médicale, composée du personnel de l'hôpital général de Ngoyo et de leur directeur général, le Dr Alain Bikindou, se sont mis au travail pour le bon rétablissement de ces enfants.

Au bout des opérations chirurgicales qui ont été programmées, le sourire, jadis rare, va de nouveau illuminer la face de ces enfants.

La sixième édition a été organisée en deux étapes, dont la deuxième a concerné 74 enfants de 0 à 15 ans et quelques enfants de 17 ans qui ont subi des chirurgies gratuites de hernies inguinales, ombilicales et autres. Ces enfants ont été admis juste pendant 48 heures à l'hôpital. Ils souffraient de pathologies congénitales, c'est-à-dire qu'ils sont nés avec ces maladies qui ne sont pas des maladies acquises.

L'abbé Alain Loemba s'apuyant, dans l'homélie tirée

de l'évangile de Saint Luc 26, 27-40, a fait comprendre aux participants à la messe que Dieu n'abandonne jamais ses enfants, car si on est dans le Seigneur, il aura, tôt ou tard, la victoire. Le professeur Sœur Martine



Le vicaire général de Pointe-Noire, les organisateurs et les bénéficiaires

Makanga, chirurgienne pédiatre, a remercié l'archevêque de Pointe-Noire, Mgr Miguel Angel Olaverri, le vicaire général, l'abbé Alain Loemba, d'autres prêtres, et des religieuses pour leur soutien matériel et spirituel.



L'abbé Alain Loemba Makosso présidant l'eucharistie

Aux parents, elle leur a témoigné sa reconnaissance pour la confiance accordée afin que

de l'hôpital général de Ngoyo, le Dr Alain Bikindou, pour l'accueil chaleureux et la disponibilité de leurs plateaux techniques. Il a aussi remercié les équipes de l'archidiocèse de Pointe-Noire et de Chevron Congo pour leur efficacité dans l'exécution de ce beau programme de santé communautaire en faveur des enfants. Il a encouragé les parents à bien respecter les consignes données par le professeur Sœur Martine Makanga et son équipe. «N'oubliez rien et n'ajoutez rien à leurs instructions. Et suivez-les à la lettre pour la guérison rapide des enfants. A nos braves enfants, je souhaite une bonne guérison et un bon retour au sourire de la vie», a conclu le directeur général de Chevron Congo, Ralph Eccleston.

Madocie Déogratias MONGO

IN MEMORIAM

18 décembre 2014 -
18 décembre 2023

Le temps passe et voici neuf ans que notre père, oncle et grand-père Abraham MBOSSA-OKANDZE, connu sous le pseudonyme de «Mao» nous a quittés. En ce jour du triste souvenir, la veuve MBOSSA-OKANDZE et les enfants, ainsi que les familles OKANDZE, BANTABA et NGOMBA remercient tous ceux et toutes celles qui l'ont soutenu et qui continuent de les soutenir dans cette dure épreuve. Ils les prient d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Afin d'implorer la miséricorde divine pour le repos de son âme, des messes d'action de grâces seront célébrées le dimanche 24 décembre 2023 à 6h en l'église Madré Theresa de Calcutta de Ngamakosso et en la communauté des sœurs de Saint Martin De Tours, à Massengo-Domaine.

Paix à son âme!



ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. (00242) 06. 687 4879 ; 04 0281395
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com
moussyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

P.F.E.M

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège : au N°06 RUE MATSOULA, CHÂTEAU D'EAU
BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2023-B13-00491

MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date à Brazzaville du 02 Novembre 2023 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Baongo en date du 06 Novembre 2023, sous Folio 196/004 n°2867, il a été procédé au Transfert du siège social, l'Extension de l'Objet social. Il ressort les résolutions suivantes:

L'associé unique a décidé du Transfert du siège social de la société. A cet effet, le siège social a été transféré au : N° 06 Rue Matsoula, Château d'Eau, Brazzaville.

Cette résolution a été adoptée par l'associé unique.

L'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes:

- Hôtellerie;
- La Restauration;
- Cave;

- Laverie(Pressing);
- Transport des biens et personnes.
Les activités de la société sont désormais:

- Commerce de détail en magasin non spécialisé-G470100 [La petite industrie; La Construction; La Quincaillerie; La Vente de matériaux de construction; L'Import-export; Le Commerce général; Le Forage; La Station service; Hôtellerie; La Restauration; Cave; Laverie(Pressing); Transport des biens et personnes].

Cette résolution a été adoptée par l'associé unique.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea
MOUSSOUNDA-ILAHOU

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA
Camp Clairon, immeuble dit «Petit Flamboyant», 2ème étage appt. n°2, Centre-ville
(En face de l'école militaire Général Leclerc)
BP : 13319
Tél : 06.674.93.72 / 05.798. 85.43
Email : jasmine@office-ongoly.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

"GRAND RHEMA"

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)
Capital social : 1.000.000
Siège social : Brazzaville, Plateau des 15 ans, 1659, Rue MATSIONA NZOULOU
RCCM : CG-BZV-01-2023-B17-00013
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 23 Octobre 2023, reçu par Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA, Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, enregistré le 26 octobre 2023, à la recette des impôts de Baongo, folio 191/001, numéro 2760, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique: Société par Actions simplifiée Unipersonnelle ;

Dénomination sociale: « GRAND RHEMA»;

Siège social: Brazzaville, Plateau des 15 ans 1659, Rue Matsiona Nzoulou, République du Congo.

Capital social: Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) actions de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrites.

Objet social: la société a pour objet tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger:

- Le marketing et la communication digitale.

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Suivant l'état de souscription et de versement annexé aux statuts et dressé par le Notaire soussigné, en date à Brazzaville du 23 octobre 2023 et enregistré le 26 octobre 2023, à la recette des impôts de Baongo, folio 191/002, numéro 2761, l'Associé unique a libéré en intégralité ses actions.

Présidence: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur KOUKAYE Josian Kévin, a été nommé en qualité de Président de la société, pour une durée indéterminée.

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 novembre 2023 sous le numéro CG-BZV-01-2023-B-00956.

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 20 novembre 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B17-00013.

Pour avis
Me Aude Jasmine ONGOLY IKORA
Notaire

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA
Camp Clairon, immeuble dit «Petit Flamboyant», 2ème étage appt. n°2, Centre-ville
(En face de l'école militaire Général Leclerc)
BP : 13319
Tél : 06.674.93.72 / 05.798. 85.43
Email : jasmine@office-ongoly.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

'S.T. BUSINESS'

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) à Capital variable
Capital social Initial: 2.000.000
Siège social : Brazzaville, Jardin de Mpila, Unité 1, Appartement 201
RCCM : CG-BZV-01-2023-B17-00012
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 02 novembre 2023, reçu par Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA, Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, enregistré le 08 novembre 2023, à la recette des impôts de Baongo, folio 198/001, numéro 2878, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle à Capital variable;

Dénomination sociale: «S.T. BUSINESS» SASU;

Siège social: Brazzaville, Jardin de Mpila, Unité 1, Appartement 201, Arrondissement 05 Ouenzé, République du Congo.

Capital social: Deux Millions (2.000.000) de Francs CFA, divisé en Deux Cent (200) actions de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrite et libérée.

Objet social: la société a pour objet tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger:

- Gestion de patrimoine mobilier pour autrui;
- Achat et vente de valeurs mobilières.

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au

Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Suivant l'état de souscriptions et de versements annexé aux statuts et dressé par le Notaire soussigné, en date à Brazzaville du 02 novembre 2023 et enregistré le 08 novembre 2023, à la recette des impôts de Baongo, folio 198/05, numéro 2882, l'Associé unique a libéré en intégralité ses actions sociales.

Présidence: Conformément aux résolutions du procès-verbal d'assemblée générale constitutive en date à Brazzaville du 02 novembre 2023, enregistré le 08 novembre 2023, à la recette des impôts de Baongo, folio 198/002, numéro 2879, Madame Stéphanie Honorine TABANGOLY, a été nommée en qualité de Présidente de la société pour une durée de trois (3) années.

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 novembre 2023.

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 16 novembre 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B17-00012.

Pour insertion
Me Aude Jasmine ONGOLY IKORA, Notaire

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire
sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moundali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B P : 14745 - Tél. (+242) 06 605 32 71 11 05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

LA CONGOLAISE DES EAUX en abrégé «LCDE»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration capital social de 100 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Avenue Sergent Malamine, Centre-ville
RCCM : CG-BZV-01-2018-B14-00005

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du six avril deux mille vingt-trois de la société «LA CONGOLAISE DES EAUX» en abrégé «LCDE» SA, ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le sept décembre deux mille vingt-trois et enregistré à Brazzaville, le huit décembre de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 228/13 numéro 4452, les actionnaires ont décidé.

1- Lecture et Approbation du Rapport de l'Assemblée Générale Constitutive du 27 juillet 2018;

2- Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2019;

3- Lecture du Rapport du Commissaire Aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2019;

4- Approbation des comptes et Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes dans l'exécution

de leur mandat;

5- Affectation du résultat;

6- Pouvoirs en vue des formalités.

Dépôt légal: un exemplaire du Dépôt au rang du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du six avril deux mille vingt-trois a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le onze décembre deux mille vingt-trois, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.

Duquel dépôt la comparante, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro: **CG-BZV-01-2018-B14-00005**, a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré sous le numéro de dépôt: **CG-BZV-01-2023-D-00645**, le onze décembre deux mille vingt-trois.

Pour avis et mention

Maître Chimène Prisca
Nina PONGUI
Notaire

TRAVAIL

Favoriser les partenariats pour un service public efficace

Les inspecteurs du travail et autres partenaires se sont retrouvés du 13 au 15 décembre 2023 à Brazzaville au 3^e conclave, sous le thème: «Promouvoir les partenariats pour l'efficacité du service public du travail». A l'issue des travaux, une série de recommandations ont été formulées parmi lesquelles doter les directions départementales du travail des moyens logistiques appropriés pour l'accomplissement de leur mission. Les travaux ont été clôturés par le directeur général du travail, Joseph Akondzo Nguiambo.

Représentant le ministre de la Fonction publique, le directeur général du travail a remercié les structures et entités ayant accepté de prendre part à ce conclave qui a eu lieu sur le thème du partenariat qu'il est possible d'établir entre ces entités et la direction générale du travail, en traçant les pistes qui méritent d'être suivies ensemble, de sorte à assurer effectivement l'efficacité du service public du travail.

Trois jours durant, les inspecteurs du travail venus de tous les départements ont discuté de l'efficacité du service public du travail, à travers divers thèmes. «La cartographie nationale du climat social pour la prévention des conflits sociaux majeurs»; «Pour la constitution d'un fichier national des entreprises et établissements relevant du code du travail», ont été les thèmes débat-



Les participants à la fin du conclave

tus. Ces thèmes ont été suivis des travaux de groupe et en plénière qui ont débouché sur des résolutions et recommandations.

En terme de résolutions, les participants ont sollicité la production des statistiques du travail par tous les services des directions départementales du travail à compter de l'année 2023; la tenue de la quatrième édition du conclave des inspecteurs du travail au titre de l'année 2024 à Pointe-Noire et la mise en place des accords de partenariat entre la Direction générale du travail et les directions: la direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi, l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE); le Fonds national pour l'employabilité et l'apprentissage (FONEA), le Commandement des forces de Police, le Tribunal du travail et le parquet. Ils ont recommandé le renforcement des capacités opérationnelles des inspecteurs du travail à travers des actions de formation

multiforme et doter les directions départementales du Travail des moyens logistiques appropriés pour l'accomplissement de leur mission. Pour le directeur général du travail, les participants ont pris réellement la mesure de ce qu'est la mission des inspecteurs du travail en y introduisant la planification stratégique pour la conformité, «en vous mettant ainsi vous-mêmes en harmonie avec les canons actuels diffusés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Vous avez désormais en vos mains, toutes les clefs de votre performance et votre succès dans l'élaboration de la réglementation du travail et son application dans les entreprises et établissements relevant du code du travail», a-t-il dit. «Le ministère du Travail ne ménagera aucun effort pour accompagner la direction générale du travail dans la mise en œuvre effective des recommandations», a-t-il promi.

Germaine NGALA

DROITS DE L'HOMME

Le CAD présente un tableau sombre du pays

En marge de la célébration des 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme célébrés le 10 décembre 2023, le Centre d'actions pour le développement (CAD) par la voix de son directeur exécutif, Trésor Chardon Nzila Kendet, a animé une conférence de presse le 8 décembre au Centre d'information des Nations Unies (CINU), à Brazzaville. A cette occasion, il a présenté le rapport annuel 2023 qui peint un tableau peu reluisant des droits humains au Congo.

Le rapport dévoile une dégradation de la situation. Il souligne que cette année, les violations des droits humains ont connu une augmentation comparativement à 2022 : 2098 cas de violation enregistrés en 2023, contre 500 cas l'année précédente. Au cours de sa conférence de presse, le directeur exécutif du CAD a interpellé les décideurs sur les mesures à prendre pour punir les auteurs des violations des droits de l'homme. En matière des droits humains, les textes juridiques existent, mais il a déploré une inadéquation dans la pratique. Pour Nzila Kendet, il est inadmissible dans un Etat de droit de voir l'augmentation des violations des droits humains dans tous les secteurs. «Il ne suffit pas



Trésor Chardon Nzila Kendet

d'adopter des textes juridiques, il faut les approcher de la réalité. Le rapport a touché tout le pays. Par exemple, il est difficile de constater jusqu'à ce jour que la préfecture de Mouyondzi, dans la Bouenza, est confrontée, depuis longtemps, au problème d'eau. Nous venons de célébrer plus de 60 ans d'indépendance. Cela est un non-respect des droits humains», a-t-il déploré. Le directeur exécutif du CAD a souligné que les Congolais sont lassés des discours politiques année après année. «Les conditions de détention sont très médiocres. Beaucoup d'abus décelés sont rapportés dans le rapport. Le pays a signé et ratifié de nombreux traités et conventions, par exemple la Convention de lutte contre la torture, la Convention sur la protection de l'enfant, la Charte

africaine des Droits de l'homme et des peuples», a-t-il dit.

Pour sa part, Monica Ngalula, responsable du programme d'assistance aux victimes au CAD a déclaré: «Nous sollicitons des autorités et des partenaires qui appuient le Congo de tenir compte des recommandations formulées, par exemple la formation des agents de l'ordre, parce qu'ils commettent beaucoup de bavures».

Le CAD a saisi cette occasion pour inviter les citoyens à prendre conscience de leurs droits pour éviter certains abus. «A partir de 2024, le CAD va bénéficier des financements sur la torture pour accompagner les victimes des actes de torture», a annoncé Trésor Nzila.

Philippe BANZ

EDUCATION

La Banque mondiale réaffirme son appui au Congo

En poste au Congo depuis quelques mois, la représentante de la Banque mondiale, Mme Louise Pierrette Mvono, a conféré avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou, lundi 11 décembre 2023 à Brazzaville. Les questions liées à l'amélioration de la qualité de l'éducation et la modernisation des infrastructures scolaires ont constitué la toile de fond des échanges entre les deux personnalités.



Les deux personnalités pendant l'entretien

La Banque mondiale, un des partenaires clés du Congo en matière d'éducation, reste constante dans son accompagnement même si les deux projets éducatifs : PRAASED et PDCE sont arrivés à la fin. «C'était ma première rencontre avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, ... Nous avons parlé du partenariat avec la Banque mondiale qui est fructueux. Nous avons aussi profité de faire le point sur les deux opérations de la BM qui viennent de s'achever. Le premier est le programme d'amélioration du secteur de l'éducation qui a mobilisé 30 millions de dollars. Le deuxième, c'est le projet de développement des compétences pour l'employabilité des jeunes d'un montant de 30 millions de dollars. Ces deux projets ont été clôturés, il était important pour nous de discuter des leçons apprises et de voir dans quelle mesure la BM pourrait continuer à

accompagner le Gouvernement, avec éventuellement un autre appui pour poursuivre l'amélioration du secteur de l'éducation, aussi bien en termes d'accès de qualité, mais également de gestion du système», a dit la représentante de la Banque mondiale.

Pour atteindre un niveau appréciable du système éducatif, les deux partenaires entreprennent un autre projet. «Le projet que nous envisageons répond déjà à un besoin que nous observons dans le monde entier. Le monde fait face à une crise de l'éducation, nous avons de plus en plus de jeunes qui vont à l'école, malheureusement les résultats en terme d'apprentissage ne sont pas satisfaisants, alors, la BM dans le cadre de la nouvelle phase de son projet voudrait apporter un appui particulier sur des questions d'apprentissage, apprentissage de la lecture, des mathématiques de base, des

calculs de manière à ce que des enfants aient des compétences nécessaires qui leur permettent d'avoir un esprit critique, mais également de contribuer à réduire des problèmes de plus en plus complexes auxquels le monde fait face», a fait savoir Mme Louise P. Mvono.

Le projet en cours d'élaboration prendra en ligne de compte la construction des structures scolaires. «C'est un point sur lequel M. le ministre a énormément insisté. Le Congo a actuellement besoin de beaucoup d'infrastructures scolaires. M. le ministre a souligné la nécessité de construire un peu plus d'écoles. On espère donc que ce programme va contribuer à rééquilibrer les ratios entre le nombre d'élèves et les salles de classes», a conclu la représentante de l'institution financière internationale.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

PARTENARIAT UNIVERSITE MARIEN-NGOUABI/MTN CONGO

Comblent les attentes des étudiants

Sous les auspices de son président Pr Gontran Ondzotto, et de son directeur général pays, Ayham Moussa, l'Université Marien Nguouabi et la société MTN Congo ont conclu, jeudi 16 novembre dernier à Brazzaville, un protocole d'accord en vue de développer des relations gagnant-gagnant.

L'accord entre l'Université Marien Nguouabi ayant pour mission la formation des cadres de haut niveau dans plusieurs domaines scientifiques et la société MTN Congo ayant une connaissance des métiers du digital et du numérique, vise à favoriser la coopération entre l'université et le monde du travail pour contribuer à l'insertion professionnelle des diplômés.

Ce protocole d'accord a pour objet de définir les termes et les conditions limitatives dans lesquelles MTN Congo consent mettre en place un projet dénommé «partenariat avec les écoles». L'objectif étant de combler le fossé entre les connaissances théoriques et la pratique à travers des stages-formation. A travers cette entente, la société MTN Congo s'engage, entre autres, à: accueillir en stage de formation les étudiants des parcours de son domaine d'activité pour une durée comprise entre 2 à 6 mois, assurer l'encadrement technique des étudiants pendant leur stage, proposer des thèmes de projet à valeur ajoutée, s'assurer que les tuteurs évaluent les stagiaires aux échéances définies à leur arrivée et informer régulièrement



Le D.g Ayham Moussa et le Pr Gontran Ondzotto après la signature de l'accord

l'université de l'évolution des stages, participer aux activités organisées par l'Université Marien Nguouabi (journées portes ouvertes, cérémonie de remise des diplômes de fin d'année...). L'Université Marien Nguouabi, pour sa part, s'emploie à mettre à la disposition de MTN Congo S.A. ses étudiants pour les stages de formation et les étudiants finalistes pour les stages d'immersion, informer la direction de MTN Congo S.A. de l'organisation des activités publiques visant à améliorer la visibilité de l'alma mater (les journées portes ouvertes, remises de diplômes, forum, etc.), réserver les espaces de communication lors des ces événements à MTN Congo S.A., prendre régulièrement connaissance du règlement intérieur de MTN et en informer les étudiants stagiaires sur la nécessité de s'y conformer.

Ce protocole d'accord a une durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction. Il peut être dénoncé ou modifié par avenant,

à la demande de l'une ou l'autre de parties. Les étudiants en stage bénéficient d'une indemnité par niveau d'étude et d'une carte Sim et 20000cfa de crédit mensuel.

Pour le président de l'Université Marien Nguouabi, cet événement constitue l'aboutissement d'un travail collectif considérable, entrepris depuis quelques années selon qu'il s'impose aux instituts, facultés et écoles de ce tout premier établissement congolais de l'enseignement supérieur, de renforcer les liens entre l'université et les entreprises. Afin de favoriser les échanges et le partage des connaissances, créer les partenariats et les perspectives à long terme, promouvoir l'innovation dans une entreprise et la créativité. «Il est établi que la relation entreprise/université constitue l'une des facteurs clés, pour développer l'employabilité et promouvoir l'innovation dans le monde...», a-t-il souligné.

Gaule D'AMBERT

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS) REPUBLIQUE DU CONGO

«Projet d'aménagement des accès routiers au futur Pont Route-Rail sur le fleuve Congo»

Secteur : «transport»
N° d'Identification du Projet: P-Z1-DB0-245

AMI N° 2023-002/MATIER/DGGT-CEP

1. La République du Congo a reçu un don du FONDS SPECIAL DU MECANISME DE FINANCEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU NEPAD (FPPI-NEPAD) afin de couvrir le coût du «Projet d'aménagement des accès routiers au futur Pont Route-Rail sur le fleuve Congo», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les prestations relatives à l'«**Audit comptable et financier du projet de la route Yié-Maloukou, pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024, 2025 et cloture du projet**».

2. L'auditeur est chargé de formuler une opinion sur les états financiers de chaque exercice en se fondant sur une vérification faite, conformément aux normes internationales d'audit édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques fixées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ou encore aux normes d'audit nationales.

3. La Cellule d'exécution des projets multilatéraux logée à la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommée «Organe d'Exécution» invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «**Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants**» de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir

des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **9heures à 14heures**.

. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 12 janvier 2024 à 12heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention «**AMI N° 2023-002/MATIER/DGGT-CEP /Sélection de Consultants -Firmes) /Audit comptable et financier du projet de la route Yié-Maloukou, pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024, 2025 et cloture du projet**».

À l'attention : Monsieur **BATOUNGUIDIO**, Coordonnateur du Projet,
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI
(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOUGUASSO),
5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo
E-mail: ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2023

Le Coordonnateur,

Signé

BATOUNGUIDIO.-



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG) et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU COMPTABLE (Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un (e) comptable.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Sous l'autorité du Coordonnateur et sous la supervision et le contrôle direct du Spécialiste en gestion administrative, financière et comptable (SGAFC), le Comptable est responsable de l'ensemble de la production comptable, de la production des états financiers et de toutes les activités du projet relatives aux finances et à la comptabilité. A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec tous les autres agents de l'UGP et des BSP.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions

similaires) ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB: seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le comptable devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins Bac + 3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ou un projet de développement ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO (sage compta ou autre).
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Avoir travaillé dans un projet de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux de développement serait un atout ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDR) du poste à travers l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET
DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de
Reconstruction pour le Développement (BIRD -
9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages
Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SECURITE ALIMENTAIRE

(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un Spécialiste en sécurité alimentaire.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire du ProClimat est responsable de la mise en œuvre de toutes les activités du Projet dans le cadre de la Composante 6, de la sous composante 3.4 et au renforcement de la coordination interinstitutionnelle en matière de suivi de la sécurité alimentaire et des risques climatiques de manière faciliter l'émission d'alertes précoces et la prise de mesures suffisamment tôt et à réduire au minimum les coûts des futures crises de sécurité alimentaire. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre. Il est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

-Une lettre de motivation ;

-Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission

(mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;

-Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;

-Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;

-Les références des anciens employeurs.

NB seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire du ProClimat doit avoir :

-avoir un diplôme d'au moins BAC+5 en sciences alimentaires, sciences agronomiques, développement rural, ou équivalent ;

-avoir une expérience pertinente (au moins 5 ans) des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de sécurité sanitaire des aliments,

-avoir une expérience dans le renforcement des capacités institutionnelles en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de sécurité sanitaire des aliments, ainsi que des interventions d'urgence en situation de crise alimentaire ;

-avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;

-avoir de bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) et de l'internet ;

-avoir une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures de la Banque mondiale ou d'autres Partenaires techniques et financiers du Congo ;

-avoir de bonnes connaissances sur la réglementation nationale sur la qualité des aliments, la nutrition et le codex Alimentarius

-avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.

-avoir une parfaite maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale ;

-La connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, Munukutu-ba) constitue un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB: Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;

- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes :

du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

**Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU**



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le
de Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour
les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

1.Contexte

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION

(Publication du 18 décembre 2023)

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un (e) Responsable en suivi évaluation.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le Responsable S&E (RSE) du Projet ProClimat est responsable de toutes les activités du Projet relatives au S&E. Il est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre et les administrations publiques impliquées.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

-Une lettre de motivation ;

-Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;

-Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;

-Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;

-Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le/la Responsable en suivi évaluation devra présenter le profil suivant :

- avoir au moins un diplôme universitaire (BAC+5) en management des projets, administration publique, statistique, ingénierie, sciences sociales, gestion ou équivalent ;

- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en domaine de suivi et évaluation et de planification ;

- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;

- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet...);

- connaître le monde rural congolais ;

- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;

- avoir une bonne connaissance d'outils de conception ou de collectes des données (ODK collect, Kobotoolbox et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc.);

- avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf

dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;

- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes :

du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

**Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU**



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo



UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un (e) Spécialiste en développement communautaire.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet, le Spécialiste en Développement Communautaire travaillera en étroite collaboration avec tous les responsables au niveau central et local du Projet, ainsi que les BSPs et services déconcentrés des ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet, les structures décentralisées et les prestataires de services en charge de la mobilisation communautaire y compris les activités de renforcement des capacités des acteurs.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le Spécialiste en développement communautaire devra présenter le profil suivant :

- avoir un diplôme d'au moins BAC+5 en sciences sociales ou tout autre diplôme équivalent ; développement rural, économie, en management des projet ou équivalent et au moins cinq ans d'expérience en gestion de projet, avec un accent particulier sur la participation communautaire et les infrastructures communautaires ;
- avoir au moins 5 ans d'expériences professionnelles en gestion de projet, avec un accent particulier sur la participation communautaire et les infrastructures communautaires ;
- avoir une expérience de travailler avec les communautés sur le développement des plans de développements locaux ;
- avoir une maîtrise des outils ou logiciels de montage ou élaboration des plans d'affaires des bénéficiaires ;
- avoir une bonne connaissance des méthodes participatives et une expérience dans le suivi encadrement des bénéficiaires ;
- avoir une maîtrise de l'approche communautaire, de l'organisation et gestion des chantiers disséminés ;
- avoir une expérience de travailler avec l'inclusion des groupes vulnérables ;
- avoir une expérience confirmée dans la méthode HIMO et la gestion des THIMO comprenant un nombre important d'ouvriers sera un atout ;
- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel/multidisciplinaire et sous pression ;
- maîtriser l'outil informatique (world, Excel, Powerpoint, Internet...) ;
- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- avoir une connaissance d'outils de conception ou de des collectes des données (ODK collect, Kobotoolbox et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc) serait un atout ;
- avoir une expérience dans l'agriculture climato-intelligente, l'agroécologie, la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et/ou l'éco-tourisme

serait un atout ;
- Avoir une très forte motivation pour une mission compliquée dans un environnement difficile ;

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB: Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;

- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo



UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN INFRASTRUCTURES

(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un Spécialiste en infrastructures.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le/la Spécialiste en infrastructure du ProClimat est responsable du suivi de la bonne mise en œuvre des activités relatives aux micro-projets d'infrastructures agricoles, et des divers appuis d'infrastructures financés par le projet dans le cadre de la Composante 2 (Sous composante 2.1 : Améliorer les infrastructures pour une agriculture durable et résiliente et Sous composante 2.2 : Améliorer la gestion du capital naturel) et aussi des infrastructures qui peuvent être mises en œuvre dans la Composante 3 en terme d'identification des activités et d'appui conseils et de suivi de ces activités aux prestataires de service qui vont travailler avec les bénéficiaires (MPME, Coopératives et Groupements) et le suivi sur les activités de la composante 6 sur le TP HIMO. Il est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du ProClimat à qui il rend compte de ses activités. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit:

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB: seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le/la Spécialiste en infrastructures du ProClimat doit avoir :

- avoir un diplôme d'au moins BAC+5 dans les travaux publics, génie civil, génie rural ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la gestion de la mise en œuvre d'infrastructures communautaires, gestion des travaux publics et autres infrastructures
- Avoir une expérience en gestion de projet/construction
- avoir une maîtrise des outils de conception des plans ;
- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet...) ;
- connaître le monde rural congolais ;
- avoir une parfaite maîtrise de la langue française et bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- aptitude à appliquer des approches novatrices ;
- avoir une connaissance d'outils de conception ou de collectes des données (ODK collect, et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc) serait un atout ;
- avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans

l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;

- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

PRIX DÉCOUVERTES RFI 2023

La rappeuse congolaise Jessy B, lauréate

Jessy B, est la lauréate 2023 du Prix Découvertes RFI. La rappeuse congolaise a été choisie par un jury de professionnels sous la direction du rappeur français Black M. Elle succède à la Malienne Black AD. Jessy B, qui a entamé sa carrière en 2019, est d'ores et déjà un phénomène en Afrique centrale, multi récompensée et louée pour son talent multiforme.

Jessica Diatsona Biggerman alias Jessy B est née sous une bonne étoile. Celle que son père, Le DJ King Biggerman, fait briller sur la scène congolaise. C'est ce père rappeur qui l'initie très tôt à la musique. Dès 5 ans, elle l'accompagne dans ses tournées, en coulisse et parfois même sur scène. Agée de 21 ans, Jessy B. a, dès ses 17 ans, commencé sa carrière en signant sur le label ColorOptic Studios de Brazzaville. Son premier titre Joli Bébé lui vaut un début de notoriété. Une notoriété confortée par un prix aux "Scènes Tremplin Mboté HipHop" en 2019. L'année suivante, elle est élue révélation féminine au Brazza Best Awards. Viennent ensuite les freestyles intitulés "PRC". Des titres comme "Je m'en fous", "Ouais je le sais", "Ça va aller",

"Moi aussi", "Avec toi", "Ne doute pas". Elle est rapidement repérée par le public congolais mais aussi à travers l'Afrique Centrale et dans la diaspora. Son talent attire aussi les regards des rappeurs francophones, dont celui du Duc de Boulogne, Booba, qui ne cache pas son admiration pour sa voix puissante et lourde, son flow puissant et ses textes taillés au couteau. Jessy B devient en quelques années la voix du rap féminin congolais. Sur scène, son charisme et son sens de la chorégraphie font merveille. La Congolaise hypnotise son public. Derrière elle, son père est devenu l'arrangeur de ses titres et le manager de sa carrière. Une affaire de famille, une affaire de transmission entre elle et son complice de toujours, avec qui elle compte fêter aujourd'hui



Jessica Diatsona Biggerman alias Jessy B

son prix Découvertes RFI 2023. Nouveau jalon d'une carrière qui s'annonce aussi percutante que ses chansons. Saluant le niveau des autres candidats, Black M., le président du jury, a expliqué que son choix s'était tout naturellement porté vers la rappeuse congolaise. "Dès qu'on la regarde, qu'on entend sa voix, elle nous hypnotise. Elle est très charismatique" a-t-il assuré, l'invitant à tourner un featuring avec lui, lors d'une prochaine venue au Congo.

"Ne lâche rien, tu es trop forte!" l'a-t-il encouragé. Jointe par téléphone dans la matinale de RFI, la lauréate, très émue, a fait part de sa "grande fierté" à avoir remporté l'édition 2023 du Prix Découvertes RFI. Par le passé, des artistes congolais comme, Zao et Philippe Sita (1982); Mav Cacharel; Nzongo Soul (1984); Ange Linaud Djendo (1985) avaient déjà été distingués par ce concours international.

Alain-Patrick MASSAMBA

PRIX RFI TALENTS DU RIRE 2023

La Congolaise Stéphanie Bluetooth remporte la timbale

La République du Congo vient de faire deux coups sur deux. Après la victoire de la jeune rappeuse Jessy B. pour le Prix Découvertes RFI 2023, l'honneur a échu à l'humoriste Stéphanie Bluetooth (Stéphanie Divine Poumon à l'état-civil) de remporter la 9^e édition du Prix Radio France internationale (RFI) Talents du rire 2023 décerné par Mamane et cette radio internationale.



L'humoriste Stéphanie Bluetooth

Le contingent ivoirien composé de trois humoristes, à savoir Kebaro, "Tout content" et le "Modérateur" n'ont pas fait le poids parmi les dix finalistes pour espérer être élu. Sélectionnée par un jury de professionnels, avec pour président le comédien Ivoirien Michel Gohou, la lauréate va bénéficier d'un prix de 4000 euros, pour le développement de sa carrière. «On m'appelait "transfert du rire", après, on disait simplement "Bluetooth". Je transfère la joie, je donne de la joie», a-t-elle témoigné.



Sur scène, l'artiste est une humoriste accomplie

Agée de 22 ans, Stéphanie Bluetooth a commencé sa carrière très jeune à l'école où elle faisait rire ses copains qui l'ont affublé de ce qui est devenu, depuis, son pseudonyme, "Bluetooth". C'est une humoriste accomplie. Bien en point dans ses baskets et bien dans sa peau et son poids lourd, que d'aucuns qualifieraient de "Bouboule". Les moqueries sur son physique, Stéphanie en a fait une force et un combat dans ses sketches. Preuve que l'on peut être ronde et avoir l'esprit fin. «Comme la majorité des personnes en surpoids, il y a eu un moment dans ma vie où j'étais vraiment victime de harcèlement par rapport à mon poids», a-t-elle témoigné. Dans ses sketches, elle raconte des sujets divers avec un accent sur la discrimination des femmes dans l'art, où les femmes sont moins prises au sérieux. Cette consécration permet à Stéphanie Bluetooth de poursuivre sa carrière. Le public congolais la connaît véritablement en 2017 à travers l'émission "Comédie Battle" sur une chaîne du pays. Par la suite, elle remporte, en 2011, le Prix de la révélation de l'année organisée par la 1^{ère} édition des Awards du Rire. Et depuis l'espoir féminin du Stand Up a gravi les échelons tout en brisant le stéréotype suivant lequel l'humour serait fait par les hommes. Elle a participé aux émissions "Parlement du Rire", "Africa Stand Up Festival", "Pool Malebo Stand Up Comedy", etc. Dans son programme, il est prévu une prestation à Brazzaville sa ville natale et certainement à l'intérieur du pays. Après son élection, Moukondo, un quartier de Mougali, le 4^e arrondissement de Brazzaville était dans la joie surtout ses parents.

Alain P. MASSAMBA

Depuis plusieurs années, il exerce cette profession dans les domaines tels que les Télécoms, l'éducation, l'audiovisuel, les banques et assurances, les mutuelles, etc. En dépit de son agenda chargé, il caresse toujours le vœu de partager son expérience avec les jeunes Congolais qui exercent dans le domaine de l'audiovisuel, mais aussi avec les artistes et d'autres passionnés des arts scéniques, prêts à solliciter ses services pour

des travaux divers dans l'audiovisuel, avec le concours de l'agence de communication et management Noblesse, Communication et Trésor maestro. Le virtuose envisage de mettre sur le marché international de l'audiovisuel le made in Congo. Où le Congo sera reconnu dans l'extrémité du monde. Il se dit prêt à travailler pour les activités de son pays.

Madocie Déogratias MONGO

LIVRES

Et de trois pour Millie Théodora Miéré!

De nationalité franco-congolaise, basée en France, Millie Théodora Miéré avait publié, en 2022 aux Editions L'Harmattan (Paris, France), deux livres en hommage à ses défunts papa et maman, intitulés respectivement: «Théodore Miéré, un homme visionnaire, éclairé et engagé» et «La vie de Mâ Claire Miéré, amour et double peine». En janvier 2024, l'autrice verra sa bibliographie s'enrichir d'un nouvel ouvrage: «Réseaux numériques, téléphonie et mobilisation».

Estampillé également L'Harmattan (Collection Etudes africaines-Economie), «Réseaux numériques, téléphonie et mobilisation» est une œuvre de 168 pages. Avec pour préfacier Christophe Assens, professeur de stratégie à l'Institut supérieur de management-IAE de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines (Paris Saclay), en France. «Réseaux numériques, téléphonie et mobilisation» s'intéresse aux enjeux du développement du numérique au Congo-Brazzaville. «Nous avons analysé les stratégies de l'Etat congolais et des opérateurs de téléphonie mobile pour assurer une couverture sur l'ensemble

du territoire. Le développement de l'Internet mobile a été un élément déterminant dans le développement des usages, de la mise en place du système et de l'utilisation de réseaux. L'introduction de l'outil informatique dans les entreprises et l'Internet mobile ont donné aux Congolais la possibilité de retrouver des amis et parents, mais aussi une ouverture sur le monde par l'accès à de nouvelles connaissances et aux débats sur des sujets qu'ils n'ont pas la possibilité de traiter chez eux. La contribution des Congolais de la diaspora est ici intéressante à soulever. Ils ont apporté matériels, projets et compétences pour le développement du nu-



Millie Théodora Miéré

mérique. Cet engagement est lié à leurs besoins d'être en contact et de contribuer individuellement et collectivement au débat public et politique. Cependant, malgré un engouement important, il persiste des inégalités dans l'accès aux outils modernes de communication et une absence des services ajoutés», peut-on lire à la quatrième page de couverture du livre. Millie Théodora Miéré est docteur en sciences de l'in-



La couverture du livre

formation et de la communication, maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches (HDR) à l'Université de Versailles-Université Paris-Saclay, directrice de recherches sur Larequoil (Laboratoire en management) et membre de la chaire Réseaux et innovations. Son nouvel ouvrage sera vendu en librairie au prix de 18 euros (11 790 F. CFA).

Véran Carrhol YANGA

MEDIAS

Mith Moukala, passionné des métiers audiovisuels, met son talent en évidence

Connu sous le surnom de Miu-Mom au sein de MKM image, il est réalisateur. De son vrai nom Mith Moukala, il est basé en France d'où il écrit les plus belles pages de sa carrière. En effet, des nombreux clips de qualité réalisés et des productions audiovisuelles suscitent vivement l'appréciation du grand public avec un grand respect et de la considération.

Passionné d'audiovisuel, Mith Moukala travaille depuis près de dix ans dans ce milieu. En France où il est domicilié et même partout en Afrique, ses services sont régulièrement sollicités grâce à son professionnalisme qui ne se démontre plus et son savoir-faire

toujours apprécié. En 2021 et 2022, il a réalisé pas moins de quatre clips en Afrique qui passent sans cesse sur la chaîne de télévision Trace. Régulièrement, il couvre les événements liés à la mode et à l'habillement à Paris. Artiste au talent indéniable doué



Mith Moukala

d'une touche technico-artistique, il a couvert aussi deux trophées des entrepreneurs Afro-Créoles en 2019 et 2023 qui ont pour partenaires officiels Corsair. La 3^e édition du Conseil économique, social et environnemental, les 50 ans de la Francophonie, sans oublier l'évènement Mode Chic et Glamour by Wanda. Sur la toile figurent quelques-unes des activités couvertes par ce réalisateur. Né en Roumanie, Mith Moukala est architecte IT dans le consulting et le numérique IT.

La Fondation MTN congo lutte contre le réchauffement climatique en plantant des arbres à Pointe-Noire

Après Brazzaville, c'est au tour de Pointe-Noire, de voir la Fondation MTN lancer une opération de planting d'arbres. C'est ce samedi 09 décembre 2023 qu'a eu lieu cette cérémonie à la côte sauvage en présence des autorités locales de la ville de Pointe-Noire.

Cette opération de planting placée sous le thème «un arbre pour l'avenir» s'inscrit dans la droite ligne du projet vert de la municipalité de la ville de Pointe-Noire qui promeut une végétalisation simple des différentes artères de la ville.

Monsieur le 1^{er} vice-président du bureau exécutif du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, Louis Gabriel MISSATOU, représentant Madame la Maire, n'a pas manqué d'apprécier favorablement ce geste de la Fondation MTN et de la remercier pour avoir associé la municipalité à la mise en place de cette initiative.

Une fois de plus, la Fondation MTN Congo vient montrer sa volonté de contribuer à lutter efficacement contre la montée en flèche du réchauffement climatique en optant pour des solutions écoresponsables et en procédant au reboisement par endroit.

Selon Prisca LOMOUEL, représentante du Directeur général de MTN Congo, la Fondation MTN Congo en faisant ce geste se veut être un partenaire de choix en matière de question lié à la biodiversité et à la protection de l'environnement. Un partenariat avec la Mairie de Pointe-Noire qui a pour objectif de contribuer à revitaliser la capitale économique du pays à des endroits stratégiques et à renforcer le bon vivre des citoyens tout en contribuant à préservation de cette biodiversité.

C'était l'occasion pour elle de saluer le dynamisme de la coopération bilatérale entre les entreprises privés et le secteur public sur les questions de la biodiversité et de l'environnement et de réitérer la détermination de MTN Congo à accompagner les autorités nationales à mener ensemble cette œuvre salutaire contre le changement climatique.

Dans le souci d'entretenir les arbres plantés, la fondation MTN a jugé utile de



Photo de famille après l'opération de planting



Mme Prisca Lomouel arrosant un plant

donner à la mairie de Pointe-Noire un lot de matériels aratoires (houes, brouettes, machettes, perles, arrosoirs, seaux, râtaux, sécateurs, balais), d'une valeur de cinq (5) millions de francs CFA.

Les effets néfastes du réchauffement climatiques tels que la sécheresse accrue, les inondations, pour ne citer que ceux-là sont préoccupantes et interpellent tout le monde.

Conscient du rôle des forêts du Bassin du Congo dans la régulation du climat mondial comme l'un des derniers poumons verts de la planète, des initiatives de reboisement comme celle de la Fondation MTN sont salutaires.



Un lot de matériels aratoire

Discours du ministre d'Etat Alphonse Claude Nsilou à l'occasion de la clôture de la 3^e édition du Marché de Noël

- Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo ;
 - Madame la Ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
 - Mesdames Mes-sieurs ;

Au terme de cette 3^e édition du Marché de Noël année 2023, permettez-moi de réitérer mes sincères remerciements à son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis pour cette initiative



L'ambassadeur des Etats-Unis et le ministre d'Etat Alphonse Claude Nsilou

Madame la Ministre;
 Distingués invités ;

L'échantillon de producteurs et artisans que nous avons sur ce marché de Noël; par la qualité et la diversité des offres, confirme bien la détermination de notre jeunesse, à saisir les opportunités que lui offrent aussi bien les Etats-Unis d'Amérique par les biais de la loi AGOA, que le grand marché continental à venir, la ZLECAF.

Chers entrepreneurs, nous pouvons imaginer les difficultés auxquelles vous êtes confrontés au quotidien dans l'accroissement et l'amélioration de notre travail, mais une chose est certaine, le gouvernement se tiendra toujours à vos côtés pour le relèvement de ces défis.

Notre responsabilité c'est de faire en sorte que vos rêves soient demain la solution au développement de ce pays.



Le ministre d'Etat prononçant son discours

et sa participation active à chaque édition.

Mesdames, Mes-sieurs, distingués invités, C'est toujours au soir d'une expérience éprouvée que

ceux qui ont influencé le monde ont compris la vertu de l'essai. En effet, souvenez-vous que Microsoft aux Etats-Unis a commencé dans un garage,

Facebook au début n'était qu'une plateforme dédiée aux étudiants de l'université d'Harvard pour partager des idées, des messages, etc. Google, le plus grand moteur de recherche sur

internet, a été créé par deux étudiants de 21 et 22 ans. Ces jeunes remplis de projets ont travaillé. Personne ne les connaissait. Et pourtant, de ces rêves de jeunes gens

Nous avons pu découvrir ici les produits de l'agro-alimentaire en passant par l'artisanat et le textile. C'est vous dire à quel point est immense le potentiel de ces jeunes entrepre-

Le Congo ne veut plus être un simple fournisseur de matières premières, un simple réceptacle des produits transformés ailleurs; le Congo veut dorénavant



Venus de tous les horizons, les producteurs et les artisans se sont retrouvés à l'ambassade des USA pour le marché de Noël

sont sorties des mastodontes qui ont révolutionné le monde. C'est cela le rêve américain. Le Gouvernement américain a créé les conditions et ces rêves sont devenus réalité.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur

neurs. Cette édition nous fait prendre conscience de la responsabilité du Gouvernement congolais de créer les conditions favorables à leur développement pour que demain les jeunes vivent enfin leurs rêves chez eux, ici au Congo.

produire, transformer, et exporter.

C'est sur cette note d'optimisme que je déclare close la 3^e édition du Marché de Noël.

Je vous remercie.

LA JUSTICE AU CONGO: BILAN GLOBAL SOIXANTENAIRE

Un éclairage des coauteurs

Le tout nouvel ouvrage de droit "La justice au Congo: bilan global soixantenaire - la genèse et l'évolution de la justice de droit commun," est un volume de 428 pages publié, cette année, aux éditions L'Harmattan France. «Une première, faisant le panorama de la Justice congolaise de 1960 à 2023 !», selon les experts du droit. Coécrit par Auguste Iloki, Valencia Engamba Iloki et Raïssa Kartelle Iloki, il a été présenté et dédicacé, au début du mois de novembre dernier, à Brazzaville, devant d'éminentes personnalités dont les présidents du Sénat, Pierre Ngolo et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, des sénateurs, des députés, des avocats, des notaires ainsi que des magistrats et des littéraires congolais. Nombre d'entre eux ont exprimé leur satisfaction et félicité les auteurs. Ceux-ci, rappelant les Mazeaud (une famille ayant marqué le Droit et la littérature sur le Droit en France), sont intervenus, à tour de rôle, pour éclairer l'opinion et les lecteurs sur les motivations et le contenu du livre: un bilan détaillé du périple judiciaire en République du Congo, de l'indépendance en 1960 à 2023. Nous publions, ci-après, les propos des coauteurs: Valencia Engamba Iloki et Raïssa Kartelle Iloki.

Pour Valencia Engamba Iloki, magistrate au Tribunal de grande instance de Brazzaville, «l'ouvrage collectif que nous avons l'honneur de vous présenter est subdivisé en cinq parties séquencées en période caractérisant les faits marquants de l'organisation et du fonctionnement de la Justice congolaise durant ces 63 dernières années.

Le commencement du livre plonge, d'abord, le lecteur dans l'histoire de la Justice au Congo pour le familiariser avec le système judiciaire mis en place au moment de l'indépendance.

Il évoque les interactions entre la Justice et l'histoire vécue du pays qui révèlent l'existence du triptyque justice coloniale, coutumière et moderne. Une démarche qui permet au lecteur de suivre les niveaux graduels des réformes législatives et réglementaires faites pendant la période de 1960 à 2023. Il vit l'évolution de la politique judiciaire congolaise à travers les époques déterminées de modifications des législations autrement dit, des réformes opérées dans des domaines indiqués.

La première période qui court de 1960 à 1963 avait permis l'élaboration de la première carte judiciaire issue de la loi du 11 janvier 1961 fixant l'organisation judiciaire en République du Congo. Les recours contre les décisions rendues par les juridictions de l'ordre judiciaire étaient soumis à la Cour de cassation de Paris en formation spéciale. Le constat majeur que l'on peut faire, à ce stade, est qu'il apparaissait une forme d'at-



Valencia Engamba Iloki

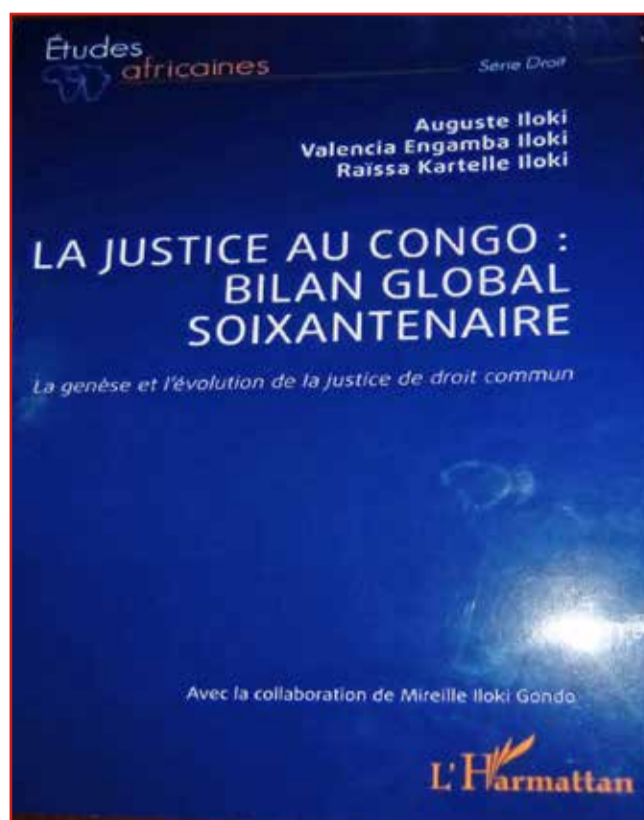
teinte à la souveraineté judiciaire de notre pays, indépendant depuis le 15 août 1960. En effet, avant la création de la Cour suprême du Congo, en 1962, les pourvois en cassation étaient jugés à l'étranger. Pendant la même période, le Conseil supérieur de la magistrature était institué par la loi du 20 janvier 1962.

La seconde période de 1963 à 1983 était caractérisée par l'adoption de l'ordonnance du 6 novembre 1963 fixant l'organisation judiciaire et la compétence des juridictions. Elle modifiait la première loi d'organisation judiciaire du 11 janvier 1961.

Les réformes de la Justice se sont, ensuite, enchaînées avec l'adoption des constitutions de 1963, 1969, 1973 et celle de 1979. On peut citer comme exemple de réformes, l'institution de la Justice en «Autorité judiciaire» en 1963, recons-

idérée en 1973 avec la dénomination «juridictions nationales».

La vétusté des textes régissant la Justice avait motivé l'exigence de leur renouvellement en 1979. Dans cette perspective, des commissions de refonte des textes étaient mises en place. Ainsi, furent adoptés, entre autres, en 1983, la loi sur la réorganisation de la Justice, le Code de procédure civile, commerciale, administrative et financière et le Code de la famille, encore en vigueur. En matière pénale, le Code pénal de 1810, pour des raisons indiquées dans l'ouvrage, demeure applicable. Sa réforme reste problématique. Cependant, l'organisation judiciaire de 1983 fut mise en cause par la Conférence nationale souveraine. C'était le début de la troisième période d'organisation de la Justice au Congo».



Page de couverture du livre

Donnant communication de l'ouvrage à son tour, Raïssa Kartelle Iloki, juriste, doctorante, manager financier spécialisée en fiscalité, droit des affaires et conseil en gestion d'entreprise, a estimé l'ouvrage incontournable aussi bien pour les personnels judiciaires que pour tous les citoyens qui aspirent à la paix sociale, du fait qu'il explore les dynamiques de la Justice congolaise. «La période d'institution du pouvoir judiciaire, a-t-elle soutenu, débute avec l'adoption de l'Acte fondamental portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition du 4 juin 1991. Le pouvoir judiciaire se substituait, ainsi, aux «juridictions populaires nationales». La consécration de la Justice en pouvoir judiciaire laissait présager l'éclosion de la nouvelle conception de la Justice.

La loi n°022-92 du 20 août 1992 portant organisation du pouvoir judiciaire en République du Congo n'était qu'une quasi reproduction de la loi n°53-83 du 21 avril 1983 portant réorganisation de la justice en République populaire du Congo. Les innovations que recelait la loi de 1992 étaient, essentiellement, liées au changement de dénominations de juridictions qui furent débarrassées du vocable "populaire" pour retrouver leurs appellations originelles. La réforme de 1992 a été formellement modifiée et complétée après les événements sociopolitiques qu'a connus le Congo en 1997, par la loi n°19-99 du 15 août 1999.

Pour assurer un meilleur fonctionnement de l'institution judiciaire, le législateur créait, en 1962, un organe collégial de décision dénommé Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Il était à nouveau, institué par les lois du 20 août 1992, du 18 octobre 1994 et du 15 avril 1999.

Etant donné que le législateur avait décidé de garantir l'indépendance de la magistrature, par le président de la République, à travers le Conseil supérieur de la magistrature, les auteurs ont cru

des activités du secrétariat dudit organe; au respect des règles d'impartialité et de nomination des magistrats.

Jouant le rôle de pionnier dans l'analyse des dynamiques complexes des arcanes judiciaires, les auteurs espèrent avoir fourni quelques prémices pour l'approfondissement des débats constructifs, en vue d'aider à l'approfondissement des études menant vers les ajustements législatifs souhaités.

Pour ce faire, nous implorons les concepteurs de la politique judiciaire de crédibiliser les cadres nationaux qui ne manquent pas de potentialités à exploiter pour effectuer les travaux d'élaboration des réformes, plutôt que de convoiter les experts étrangers qui n'ont pas toujours la connaissance du contexte sociopolitique congolais.

Nous espérons avoir suscité chez le lecteur, l'incitation à réfléchir aux réformes qui s'imposent pour le renforcement de l'Etat de droit que nous



Raïssa Kartelle Iloki

devoir consacrer des développements particuliers liés à l'organisation, à la composition et au fonctionnement de cet organe crucial pour l'institution judiciaire. Il en découle, au travers des réformes effectuées, à différentes époques, le constat suivant: la présidence du CSM est assurée, depuis 1962, par le président de la République. Concernant la suppléance, de la présidence, il est prévu, en 2018, la faculté de suppléance du président de la République, par le ministre de la Justice. La vice-présidence du CSM est confiée: au ministre de la Justice, au premier président de la Cour suprême, en 1992 (...). De 1962 à 1991, il n'existait qu'un secrétariat ad hoc du CSM supervisé par le président de la Cour suprême. C'est à partir de 1992 que le secrétariat est assuré par le ministre de la Justice. En ce qui concerne les pouvoirs du ministre de la Justice, en 1999, en sa qualité de vice-président du CSM, il veille: à la surveillance et au contrôle

souhaitons tous voir émerger rapidement en République du Congo. Il nous faut, ensemble, proposer des pistes de solutions pour l'amélioration du système judiciaire congolais.

Nous vous invitons et vous encourageons à nous suivre, dans la poursuite de l'œuvre que nous venons de commencer, dans ce secteur éminemment sensible de la Justice, pour l'émergence de l'institution judiciaire en République du Congo. Notre ferme conviction est que la Justice constituant le socle d'une société démocratique, son bon fonctionnement et son efficacité sont des préalables à la garantie de la paix, de la sécurité, de la stabilité, de l'harmonie sociale et, donc, au développement de notre pays. Notre ouvrage, en ce qu'il explore les dynamiques de la Justice de notre pays, est incontournable non pas seulement pour les personnels judiciaires, mais également pour les citoyens qui aspirent à la paix sociale».